MAAMAR | מאמר

פָּדָה בְשָׁלוֹם

« Il a délivré dans la paix »

10 Kislev 5746 [1985]

Hébreu
texte intégral, vocalisé

Français
traduction littérale en regard

Explications
encadrés adaptés de Simply Chassidus et synthèse

Hassiduité — traduction et vocalisation assistées par intelligence artificielle, relues par une seconde intelligence artificielle. Texte hébreu : éditions Kehot, via chabad.org. Le Rabbi a dit ce maamar en 5746. Traduction française littérale en regard ; les encadrés explicatifs sont adaptés du travail de Simply Chassidus.

Maamar commençant par « Il a délivré en paix » [Padah bechalom] « Il a délivré en paix mon âme de la bataille [livrée] contre moi, car ils étaient nombreux avec moi. »

« Il a délivré en paix mon âme de la bataille contre moi, car c'est en nombre qu'ils étaient avec moi. » On sait qu'au-delà du sens simple, selon lequel David a dit ce verset [passouk] à propos de sa propre délivrance [pediya], quand HaKadoch Barou'h Hou, l'a délivré des guerres qui s'étaient abattues sur lui, ce passouk fait aussi allusion à la délivrance de plusieurs tsadikim. À plus forte raison fait-il allusion à la délivrance de tsadikim qui ont dit ce passouk au moment même où ils étaient délivrés. Il convient de noter que lors de chacune des trois guéoulot des Rebbeïm précédents, ceux qui furent libérés ont dit ce passouk le jour de leur libération. Il s'agit de la guéoula de l'Admour Hazakène le 19 Kislev, de celle de l'Admour HaEmtsaï le 10 Kislev et de celle de Sa Sainteté mon beau-père l'Admour le 12 Tamouz. (Chabbat parachat Vayetsé, 10 Kislev 5746 [1985]) Pour la guéoula de l'Admour Hazakène le 19 Kislev, on connaît ce qu'écrit l'Admour Hazakène dans sa lettre sainte [Igueret HaKodech] : « Lorsque je lisais dans le livre de Tehilim le passouk "Il a délivré en paix mon âme", je suis sorti en paix de par Hachem Chalom, etc. » Pour la guéoula de l'Admour HaEmtsaï le 10 Kislev, on sait que les Rebbeïm précédents disaient la portion de Tehilim répartie selon les jours du mois. Or le passouk « Il a délivré en paix mon âme » fait partie de la portion mensuelle de Tehilim du dixième jour du mois. Le jour de sa guéoula, le dix Kislev, il a donc dit ce passouk. Pour la guéoula de Sa Sainteté mon beau-père l'Admour le 12 Tamouz, on connaît la coutume des Rebbeïm précédents : en des temps et dans des situations particulières, ils ajoutaient la portion de Tehilim répar-

ד"ה פָּדָה בְּשָׁלוֹם פָּדָה ב שֶׁלּוֹ ם נ פ ש י מ קְּרָב ל י כ י ב רַב יָם הָיוּ :עִמ דִּי

דְּנוֹסָף, וְיָדוּעַ, פָּדָה בְּשָׁלוֹם נַפְשִׁי מִקְּרָב לִי כִּי בְּרַבִּים הָיוּ עִמָּדִי שהקב"ה פָּדָה,לְפַשְׁטוּת הָעִנְיָן שֶׁפָּסוּק זֶה אָמַר דָּוִד בְּנוֹגֵעַ להפדי' שֶׁלּוֹ מְרוּמָז בַּפָּסוּק זֶה גַּם הפדי' שֶׁל כַּמָּה, אוֹתוֹ מֵהַמִּלְחָמוֹת שֶׁבָּאוּ עָלָיו . ומכ"ש הפדי' שֶׁל צַדִּיקִים שֶׁאָמְרוּ פָּסוּק זֶה בְּעֵת שֶׁנִּפְדּוּ, צַדִּיקִים שֶׁבְּכָל ג' הַגְּאֻלּוֹת דְּרַבּוֹתֵינוּ נְשִׂיאֵינוּ – גְּאֻלַּת אדמו"ר הַזָּקֵן, וּלְהָעִיר וּגְאֻלַּת כ"ק מו"ח, גְּאֻלַּת אדמו"ר הָאֶמְצָעִי ביו"ד כִּסְלֵו,בי"ט כִּסְלֵו .אדמו"ר בי"ב תַּמּוּז – אָמְרוּ בַּעֲלֵי הַגְּאוּלָּה פָּסוּק זֶה בַּיּוֹם שֶׁנִּגְאֲלוּ יו"ד כִּסְלֵו ה'תשמ"ו,ש"פ וַיֵּצֵא בְּנוֹגֵעַ לִגְאֻלַּת אדמו"ר הַזָּקֵן בי"ט כִּסְלֵו יָדוּעַ מ"ש אדמו"ר הַזָּקֵן כְּשֶׁקָּרִיתִי בס' תְּהִלִּים בַּפָּסוּק פָּדָה בְּשָׁלוֹם נַפְשִׁי, בְּאִגֶּרֶת הַקּוֹדֶשׁ שֶׁלּוֹ .כו' יָצָאתִי בְּשָׁלוֹם מה' שָׁלוֹם יָדוּעַ שֶׁרַבּוֹתֵינוּ נְשִׂיאֵינוּ,בְּנוֹגֵעַ לִגְאֻלַּת אדמו"ר הָאֶמְצָעִי ביו"ד כִּסְלֵו וְכֵיוָן שֶׁהַפָּסוּק,הָיוּ אוֹמְרִים שִׁיעוּר תְּהִלִּים כְּמוֹ שֶׁנֶּחֱלַק לִימֵי הַחוֹדֶשׁ ,פָּדָה בְּשָׁלוֹם נַפְשִׁי הוּא בְּשִׁעוּר תְּהִלִּים הַחָדְשִׁי דְּיוֹם הָעֲשִׂירִי לַחוֹדֶשׁ .הֲרֵי שֶׁבְּיוֹם גְּאֻלָּתוֹ (עֲשִׂירִי בְּכִסְלֵו) אָמַר פָּסוּק זֶה יָדוּעַ מִנְהָג רַבּוֹתֵינוּ,וּבְנוֹגֵעַ לִגְאֻלַּת כ"ק מו"ח אדמו"ר בי"ב תַּמּוּז נְשִׂיאֵינוּ שֶׁבִּזְמַנִּים וּבְמַצָּבִים מְיֻחָדִים הָיוּ מוֹסִיפִים לוֹמַר הַשִּׁעוּר תְּהִלִּים כְּמוֹ שֶׁנֶּחֱלַק לִימֵי הַשָּׁבוּעַ (נוֹסָף עַל,

tie selon les jours de la semaine (en plus de la portion mensuelle de Tehilim). En 5687 [1927] (l'année de l'arrestation et de la guéoula), le 12 Tamouz tombait le troisième jour de la semaine, et le passouk « Il a délivré en paix mon âme » fait partie de la portion hebdomadaire de Tehilim de ce troisième jour. On comprend donc que celui qui fut libéré le 12 Tamouz a dit ce passouk le jour de sa guéoula. Il est expliqué ailleurs que le lien entre la guéoula du 10 Kislev et le passouk « Il a délivré en paix mon âme » est (sous un certain rapport) plus fort encore que celui qui unit à ce passouk les guéoulot du 19 Kislev et du 12 Tamouz. Puisque ce passouk fait partie de la portion de Tehilim du dixième jour du mois, son lien avec [la guéoula du] 10 Kislev est en effet souligné chaque année.

שִׁיעוּר תְּהִלִּים הַחֲדְשִׁי)וְכֵיוָן שֶׁהַקְּבִיעוּת די"ב תַּמּוּז בִּשְׁנַת תרפ"ז (שְׁנַת הַמַּאֲסָר וְהַגְּאוּלָה הָיְתָה בַּיּוֹם הַשְּׁלִישִׁי בְּשָׁבוּעַ וְהַפָּסוּק פָּדָה בְּשָׁלוֹם נַפְשִׁי הוּא בְּשִׁעוּר שֶׁבְּעַל הַגְּאוּלָה די"ב תַּמּוּז, מוּבָן,תְּהִלִּים הַשְּׁבוּעִי דְּיוֹם הַשְּׁלִישִׁי בְּשָׁבוּעַ .אָמַר פָּסוּק זֶה בַּיּוֹם גְּאֻלָּתוֹ שֶׁהַשַּׁיָּכוּת דִּגְאֻלַּת יו"ד כִּסְלֵו לְפָסוּק פָּדָה, וּמְבֹאָר במק"א בְּשָׁלוֹם נַפְשִׁי הִיא (בְּעִנְיָן אֶחָד) עוֹד יוֹתֵר מֵהַשַּׁיָּכוּת דִּגְאֻלַּת י"ט כִּסְלֵו דְּכֵיוָן שֶׁפָּסוּק זֶה הוּא בְּשִׁעוּר תְּהִלִּים דְּיוֹם,וי"ב תַּמּוּז לְפָסוּק זֶה הֲרֵי הַשַּׁיָּכוּת דְּפָסוּק זֶה ל[הַגְּאוּלָה ד]יו"ד כִּסְלֵו הִיא,הָעֲשִׂירִי לַחוֹדֶשׁ . מְדֻגֶּשֶׁת בְּכָל שָׁנָה וְשָׁנָה

b) **Or**, on connaît l'explication que donne celui qui fut libéré dans son maamar commençant par ces mots (imprimé dans son livre Chaarei Téchouva). Dans le passouk « Il a délivré en paix mon âme », l'accent porte (en plus de la délivrance elle-même) sur la manière dont se fait la délivrance : elle a lieu en paix, sans la moindre guerre. Il y explique que la paix véritable consiste à n'avoir aucun opposant. Ce fut le cas aux jours de Chlomo, quand toutes les nations étaient batel [annulées] devant lui. Le sens semble être le suivant. Tant qu'il existe des opposants, même s'ils ne combattent pas effectivement contre lui (parce que la terreur et la crainte qu'il inspire sont tombées sur eux, ou pour une raison semblable), ce n'est pas la paix véritable. Car lorsqu'il existe des opposants, la guerre reste possible et garde une place. La paix véritable, c'est (non seulement qu'en fait il n'y ait pas de guerre, mais) que la guerre n'ait (même) aucune possibilité ni aucune place. C'est pourquoi la paix a régné précisément aux jours de Chlomo, et c'est pour cela qu'il fut appelé du nom de Chlomo : la paix [chalom] régnait en son temps. Toutes les nations s'annulaient en effet devant Chlomo (en raison de l'immensité de sa grandeur). Or

ב) וְהִנֵּה יָדוּעַ הַבֵּיאוּר דְּבַעַל הַגְּאוּלָה בְּמַאֲמָרוֹ ד"ה זֶה (שֶׁנִּדְפַּס שֶׁהַהַדְגָּשָׁה בְּהַכָּתוּב פָּדָה בְּשָׁלוֹם נַפְשִׁי הִיא,) בְּסִפְרוֹ שַׁעֲרֵי תְּשׁוּבָה שהפדי' הִיא בְּשָׁלוֹם בְּלֹא,' גַּם) בְּאֹפֶן הַפְּדִי,'(נוֹסָף עַל עִנְיָן הַפְּדִי . מִלְחָמָה כְּלָל וּכְלָל וע"ד. שֶׁאֲמִתִּית עִנְיָן הַשָּׁלוֹם הוּא שֶׁאֵין לוֹ מְנַגֵּד כְּלָל, וּמְבֹאָר שָׁם . שֶׁכָּל הַגּוֹיִם הָיוּ בְּטֵלִים אֵלָיו,שהי' בִּימֵי שְׁלֹמֹה גַּם כְּשֶׁבְּפֹעַל אֵינָם לוֹחֲמִים, דְּכָל זְמַן שֶׁיֵּשׁ לוֹ מְנַגְּדִים,וְלִכְאוֹרָה הַכַּוָּנָה אֵין זֶה אֲמִיתִּית עִנְיָן,)עִמּוֹ (מִפְּנֵי שֶׁנָּפַל עֲלֵיהֶם אֵימָתוֹ וּפַחְדּוֹ וכיו"ב , כִּי כְּשֶׁיֶּשְׁנָם מְנַגְּדִים יֵשׁ אֶפְשָׁרוּת וּנְתִינַת מָקוֹם לַמִּלְחָמָה. הַשָּׁלוֹם) אֶלָּא,וַאֲמִתִּית עִנְיָן הַשָּׁלוֹם הוּא (לֹא רַק שֶׁבְּפוֹעֵל לֹא יֶשְׁנָהּ מִלְחָמָה .שֶׁאֵין (גַּם) אֶפְשָׁרוּת וּנְתִינַת מָקוֹם לַמִּלְחָמָה שֶׁלָּכֵן נִקְרָא בְּשֵׁם שְׁלֹמֹה,וְזֶהוּ שֶׁעִנְיָן הַשָּׁלוֹם הי' בִּימֵי שְׁלֹמֹה דַּוְקָא כִּי כָּל הַגּוֹיִם נִתְבַּטְּלוּ לְגַבֵּי שְׁלֹמֹה (מִצַּד עוֹצֶם, כִּי שָׁלוֹם הי' בְּיָמָיו אָז הוּא,) וּכְשֶׁהַמְנַגֵּד

c'est lorsque l'opposant s'annule (ce qui ne laisse aucune place à un combat) qu'existe la paix véritable. C'est le sens de ce que HaKadoch Barou'h Hou, dit à David HaMélekh (lorsqu'il voulut bâtir le Beth HaMikdach) : « Tu ne bâtiras pas de maison à Mon Nom, car tu es un homme de guerres. » Il en fut ainsi bien qu'à ce moment-là (lorsque David voulut bâtir le Beth HaMikdach), il connût une situation de repos, puisque « Hachem lui avait accordé le repos tout autour, face à tous ses ennemis ». Mais le repos de David venait de ce qu'il avait remporté toutes les guerres, non de ce que ses ennemis s'étaient annulés. Et puisque de son temps il restait encore des opposants (et que la guerre avait encore une place), ce n'était pas le repos et la paix véritables. Tel est le sens de « Il a délivré en paix mon âme » : la délivrance en paix, c'est que l'opposant s'annule, comme il en fut aux jours de Chlomo. Il poursuit dans le maamar : le sens véritable de « Il a délivré en paix mon âme », c'est que ceux qui étaient auparavant des ennemis et des opposants deviennent des amis. Cela dépasse même la paix qui régnait aux jours de Chlomo. En effet, la paix des jours de Chlomo venait de ce que tous s'annulaient sous l'effet de la révélation de la lumière (mais ils n'étaient pas transformés), alors que la paix véritable (que même le...

מִתְבַּטֵּל (שֶׁאָז אֵין נְתִינַת מָקוֹם שִׁלְחוּם,)גְּדוּלָּתוֹ .אֲמִיתִּית עִנְיָן הַשָּׁלוֹם וְזֶהוּ שֶׁאָמַר הקב"ה לְדָוִד הַמֶּלֶךְ (כְּשֶׁרָצָה לִבְנוֹת בֵּית הַמִּקְדָּשׁ) לֹא הֻגַּם שֶׁאָז (כְּשֶׁרָצָה דָּוִד, תִּבְנֶה בַּיִת לִשְׁמִי כִּי אִישׁ מִלְחָמוֹת אַתָּה , וה' הִנִּיחַ לוֹ מִסָּבִיב מִכָּל אוֹיְבָיו,לִבְנוֹת ביהמ"ק) הי' בְּמַצָּב שֶׁל מְנוּחָה . וְלֹא שֶׁאוֹיְבָיו נִתְבַּטְּלוּ,כִּי הַמְּנוּחָה דְּדָוִד בָּאָה ע"י שֶׁנִּצַּח כָּל הַמִּלְחָמוֹת אֵין זֶה,)וְכֵיוָן שֶׁבְּיָמָיו נִשְׁאֲרוּ עֲדַיִין מְנַגְּדִים (וְיֵשׁ נְתִינַת מָקוֹם שֶׁיִּלָּחֲמוּ ' דְּעִנְיַן הַפְּדֵי, וְזֶהוּ פָּדָה בְּשָׁלוֹם נַפְשִׁי.אֲמִיתִּית הָעִנְיָן דִּמְנוּחָה וְשָׁלוֹם . כְּמוֹ שהי' בִּימֵי שְׁלֹמֹה,בְּשָׁלוֹם הוּא שֶׁהַמְנַגֵּד מִתְבַּטֵּל , שֶׁאֲמִתִּית הָעִנְיָן דְּפָדָה בְּשָׁלוֹם נַפְשִׁי הוּא, וּמַמְשִׁיךְ בְּהַמַּאֲמָר .שֶׁאִלּוּ שֶׁהָיוּ מִקּוֹדֶם שׂוֹנְאִים וּמְנַגְּדִים הֵם נַעֲשִׂים אוֹהֲבִים ' שֶׁהַשָּׁלוֹם שהי, דְּעִנְיָן זֶה הוּא לְמַעְלָה גַּם מֵהַשָּׁלוֹם שהי' בִּימֵי שְׁלֹמֹה בִּימֵי שְׁלֹמֹה הוּא שֶׁכֻּלָּם נִתְבַּטְּלוּ מִצַּד הַגִּילוּי אוֹר (אֲבָל לֹא נֶהֱפְכוּ ' וַאֲמִתִּית עִנְיָן הַשָּׁלוֹם (שֶׁגַּם ה

« **Il a délivré en paix** mon âme du combat [qui m'était livré], car nombreux étaient ceux qui étaient avec moi. »

פָּדָה בְשָׁלוֹם נַפְשִׁי מִקְּרָב לִי כִּי בְרַבִּים הָיוּ עִמָּדִי

Le Rabbi a prononcé ce maamar en 5746 [1986], pour 'Hag HaGuéoula, la fête de la guéoula (la délivrance) de l'Admour HaEmtsaï, sorti de prison le Youd Kislev 5587 [1826]. Il part d'un passouk des Tehilim.

« **Il a délivré en paix** mon âme du combat [qui m'était livré], car nombreux étaient ceux qui étaient avec moi. » On sait qu'au-delà du sens simple, selon lequel David a prononcé ce passouk à propos de sa propre délivrance (HaKadoch Barou'h Hou, l'ayant délivré des guerres qui s'étaient abattues sur lui), ce passouk fait aussi allusion à la délivrance de plusieurs

פָּדָה בְשָׁלוֹם נַפְשִׁי מִקְּרָב לִי כִּי בְרַבִּים הָיוּ עִמָּדִי, וְיָדוּעַ, דְּנוֹסָף לְפַשְׁטוּת הָעִנְיָן שֶׁפָּסוּק זֶה אָמַר דָּוִד בְּנוֹגֵעַ לְהַפְדִּי' שֶׁלּוֹ, שהקב"ה פָּדָה

tsadikim. À plus forte raison fait-il allusion à la délivrance des tsadikim qui ont dit ce passouk au moment où ils furent délivrés.

אוֹתוֹ מֵהַמִּלְחָמוֹת שֶׁבָּאוּ עָלָיו, מְרוּמָז בַּפָּסוּק זֶה גַּם הפדי' שֶׁל כַּמָּה צַדִּיקִים, ומכ"ש הפדי' שֶׁל צַדִּיקִים שֶׁאָמְרוּ פָּסוּק זֶה בְּעֵת שֶׁנִּפְדּוּ.

Au sens simple, David HaMélekh parle de sa propre délivrance : Hachem l'a sauvé des guerres qui l'assaillaient. Mais le passouk évoque aussi la délivrance de plusieurs tsadikim. Il fait donc assurément allusion à la délivrance des tsadikim qui l'ont dit au moment même où ils étaient délivrés.

Notons que, lors des trois guéoulot des Rebbeïm précédents — la guéoula de l'Admour Hazakène le 19 Kislev, celle de l'Admour HaEmtsaï le 10 Kislev, et celle de Sa Sainteté mon beau-père l'Admour le 12 Tamouz —, chacun de ceux qui furent délivrés a dit ce passouk le jour même où il fut libéré.

וּלְהָעִיר, שֶׁבְּכָל ג' הַגְּאֻלּוֹת דְּרַבּוֹתֵינוּ נְשִׂיאֵינוּ – גְּאֻלַּת אדמו"ר הַזָּקֵן בי"ט כִּסְלֵו, גְּאֻלַּת אדמו"ר הָאֶמְצָעִי ביו"ד כִּסְלֵו, וּגְאֻלַּת כ"ק מו"ח אדמו"ר בי"ב תַּמּוּז – אָמְרוּ בַּעֲלֵי הַגְּאוּלָּה פָּסוּק זֶה בַּיּוֹם שֶׁנִּגְאֲלוּ.

C'est le cas des trois délivrances des Rebbeïm de 'Habad : celles de l'Admour Hazakène le Youd-Tèt Kislev, de l'Admour HaEmtsaï le Youd Kislev et du Rabbi précédent le Youd-Beth Tamouz.

Pour ce qui est de la guéoula de l'Admour Hazakène le 19 Kislev, on connaît ce qu'il écrit lui-même dans son Iguérèt HaKodech : « Lorsque je lisais dans le livre de Tehilim le passouk : "Il a délivré en paix mon âme…", je suis sorti en paix, de par Hachem-Chalom. »

בְּנוֹגֵעַ לִגְאֻלַּת אדמו"ר הַזָּקֵן בי"ט כִּסְלֵו יָדוּעַ מ"ש אדמו"ר הַזָּקֵן בְּאִגֶּרֶת הַקּוֹדֶשׁ שֶׁלּוֹ, כְּשֶׁקָּרִיתִי בס' תְּהִלִּים בַּפָּסוּק פָּדָה בְּשָׁלוֹם נַפְשִׁי כו' יָצָאתִי בְּשָׁלוֹם מה' שָׁלוֹם.

Pour l'Admour Hazakène, il l'écrit lui-même dans l'Iguéret HaKodech : c'est en lisant ce passouk qu'il est sorti en paix.

Pour ce qui est de la guéoula de l'Admour HaEmtsaï le 10 Kislev : on sait que les Rebbeïm précédents récitaient la portion de Tehilim telle qu'elle est répartie entre les jours du mois. Or le passouk « Il a délivré en paix mon âme » fait partie de la portion mensuelle de Tehilim du dixième jour du mois. Il a donc dit ce passouk le jour même de sa guéoula (le 10 Kislev).

בְּנוֹגֵעַ לִגְאֻלַּת אדמו"ר הָאֶמְצָעִי ביו"ד כִּסְלֵו, יָדוּעַ שֶׁרַבּוֹתֵינוּ נְשִׂיאֵינוּ הָיוּ אוֹמְרִים שִׁיעוּר תְּהִלִּים כְּמוֹ שֶׁנֶּחֱלַק לִימֵי הַחוֹדֶשׁ, וְכֵיוָן שֶׁהַפָּסוּק פָּדָה בְּשָׁלוֹם נַפְשִׁי הוּא בְּשִׁעוּר תְּהִלִּים הַחָדְשִׁי דְּיוֹם הָעַשִּׂירִי לַחוֹדֶשׁ, הֲרֵי שֶׁבְּיוֹם גְּאֻלָּתוֹ (עֲשִׂירִי בְּכִסְלֵו) אָמַר פָּסוּק זֶה.

Pour l'Admour HaEmtsaï, la preuve vient d'un usage. Les Rebbeïm récitaient chaque jour la portion de Tehilim fixée pour ce jour du mois, et notre passouk se trouve dans celle du dixième jour. Il l'a donc forcément dit le Youd Kislev.

וּבְנוֹגֵעַ לִגְאֻלַּת כ"ק מו"ח אדמו"ר בי"ב תַּמּוּז, יָדוּעַ מִנְהָג רַבּוֹתֵינוּ נְשִׂיאֵינוּ שֶׁבִּזְמַנִּים וּבְמַצָּבִים מְיֻחָדִים הָיוּ מוֹסִיפִים לוֹמַר הַשִּׁעוּר תְּהִלִּים כְּמוֹ שֶׁנֶּחֱלַק לִימֵי הַשָּׁבוּעַ (נוֹסָף עַל שִׁיעוּר תְּהִלִּים הַחָדְשִׁי), וְכֵיוָן שֶׁהַקְּבִיעוּת די"ב תַּמּוּז בִּשְׁנַת תרפ"ז (שְׁנַת הַמַּאֲסָר וְהַגְּאוּלָה) הָיְתָה בַּיּוֹם הַשְּׁלִישִׁי בְּשָׁבוּעַ וְהַפָּסוּק פָּדָה בְּשָׁלוֹם נַפְשִׁי הוּא בְּשִׁעוּר תְּהִלִּים הַשְּׁבוּעִי דְּיוֹם הַשְּׁלִישִׁי בְּשָׁבוּעַ, מוּבָן, שֶׁבְּעַל הַגְּאוּלָה די"ב תַּמּוּז אָמַר פָּסוּק זֶה בַּיּוֹם גְּאֻלָּתוֹ.

Et pour ce qui est de la guéoula de Sa Sainteté mon beau-père l'Admour le 12 Tamouz : on connaît la coutume des Rebbeïm précédents, qui, en des temps et des situations particulières, ajoutaient la portion de Tehilim telle qu'elle est répartie entre les jours de la semaine (en plus de la portion mensuelle). Or, en l'année 5687 [1927] (l'année de l'arrestation et de la guéoula), le 12 Tamouz tombait le troisième jour de la semaine, et le passouk « Il a délivré en paix mon âme » fait partie de la portion hebdomadaire de Tehilim du troisième jour. On comprend donc que celui qui fut délivré du 12 Tamouz a dit ce passouk le jour de sa guéoula.

Pour le Rabbi précédent, il faut une autre répartition. À certaines périodes, les Rebbeïm récitaient aussi la portion de Tehilim répartie sur les jours de la semaine. L'année de son arrestation, le Youd-Beth Tamouz tombait un mardi, et notre passouk fait partie de la portion du mardi. Dans la note 8, le Rabbi relève que le Youd-Tèt Kislev tombait lui aussi un mardi. Cela explique que l'Admour Hazakène ait dit ce passouk ce jour-là.

וּמְבֹאָר במק"א, שֶׁהַשַּׁיָּכוּת דִּגְאֻלַּת יו"ד כִּסְלֵו לְפָסוּק פָּדָה בְּשָׁלוֹם נַפְשִׁי הִיא (בְּעִנְיָן אֶחָד) עוֹד יוֹתֵר מֵהַשַּׁיָּכוּת דִּגְאֻלַּת י"ט כִּסְלֵו וי"ב תַּמּוּז לְפָסוּק זֶה, דְּכֵיוָן שֶׁפָּסוּק זֶה הוּא בְּשִׁעוּר תְּהִלִּים דְּיוֹם הָעֲשִׂירִי לַחוֹדֶשׁ, הֲרֵי הַשַּׁיָּכוּת דְּפָסוּק זֶה ל[הַגְּאוּלָה ד]יו"ד כִּסְלֵו הִיא מֻדְגֶּשֶׁת בְּכָל שָׁנָה וְשָׁנָה.

Il est expliqué ailleurs que le lien de la guéoula du 10 Kislev avec le passouk « Il a délivré en paix mon âme » est (sous un certain aspect) plus fort encore que celui des guéoulot du 19 Kislev et du 12 Tamouz avec ce passouk. En effet, puisque ce passouk se trouve dans la portion de Tehilim du dixième jour du mois, son lien avec [la guéoula du] 10 Kislev est souligné chaque année, sans exception.

Sous un certain aspect, ce passouk est encore plus lié au Youd Kislev, comme l'explique le Rabbi dans les Likouteï Si'hot. Chaque année, le Youd Kislev, on récite la portion du dixième jour. Le Youd-Tèt Kislev et le Youd-Beth Tamouz ne retrouvent ce passouk que les années où ils tombent un mardi. La qualité propre du Youd Kislev ne sera expliquée qu'à la fin du maamar. Pour y parvenir, le Rabbi se tourne vers le maamar de l'Admour HaEmtsaï sur ce même passouk.

ב) וְהִנֵּה יָדוּעַ הַבֵּיאוּר דְּבַעַל הַגְּאוּלָּה בְּמַאֲמָרוֹ ד"ה זֶה (שֶׁנִּדְפַּס בְּסִפְרוֹ שַׁעֲרֵי תְּשׁוּבָה), שֶׁהַהַדְגָּשָׁה בְּהַכָּתוּב פָּדָה בְּשָׁלוֹם נַפְשִׁי הִיא (נוֹסָף עַל עִנְיַן הפדי', גַּם) בְּאֹפֶן הפדי', שהפדי' הִיא בְּשָׁלוֹם בְּלֹא מִלְחָמָה כְּלָל וּכְלָל.

2) **Or**, on connaît l'explication que donne le héros de la guéoula dans son maamar qui s'ouvre par ces mots (imprimé dans son livre Chaaré Téchouva) : ce que souligne le passouk « Il a délivré en paix mon âme », c'est (outre la délivrance elle-même) la manière dont s'opère la délivrance : une délivrance en paix, sans aucune guerre, absolument aucune.

Dans ce maamar, publié dans Chaaréi Téchouva, l'Admour HaEmtsaï relève que le passouk ne dit pas seulement qu'il y a eu délivrance. Il en dit la manière : « dans la paix », c'est-à-dire « sans aucun combat, absolument aucun ».

וּמְבֹאָר שָׁם, שֶׁאֲמִתִּית עִנְיַן הַשָּׁלוֹם הוּא שֶׁאֵין לוֹ מְנַגֵּד כְּלָל. וע"ד שהי' בִּימֵי שְׁלֹמֹה, שֶׁכָּל הַגּוֹיִם הָיוּ בְּטֵלִים אֵלָיו.

Il y explique que la paix véritable consiste à n'avoir aucun opposant. C'est ce qui se passa aux jours de Chlomo, où toutes les nations étaient batel [annulées] devant lui.

Pour lui, la paix véritable suppose qu'il n'y ait plus aucune opposition. Ce fut le cas sous le roi Chlomo, quand toutes les nations étaient « annulées » devant lui, c'est-à-dire entièrement impuissantes.

וְלִכְאוֹרָה הַכַּוָּנָה, דְּכָל זְמַן שֶׁיֵּשׁ לוֹ מְנַגְּדִים, גַּם כְּשֶׁבְּפֹעַל אֵינָם לוֹחֲמִים עִמּוֹ (מִפְּנֵי שֶׁנָּפַל עֲלֵיהֶם אֵימָתוֹ וּפַחְדּוֹ וכיו"ב), אֵין זֶה אֲמִיתִּית עִנְיַן הַשָּׁלוֹם. כִּי כְּשֶׁיֶּשְׁנָם מְנַגְּדִים יֵשׁ אֶפְשָׁרוּת וּנְתִינַת מָקוֹם לַמִּלְחָמָה, וַאֲמִתִּית עִנְיַן הַשָּׁלוֹם הוּא (לֹא רַק שֶׁבְּפוֹעֵל לֹא יֶשְׁנָהּ מִלְחָמָה, אֶלָּא) שֶׁאֵין (גַּם) אֶפְשָׁרוּת וּנְתִינַת מָקוֹם לַמִּלְחָמָה.

Le sens semble être le suivant : tant qu'on a des opposants, même s'ils ne nous combattent pas dans les faits (parce que la crainte et la terreur qu'on leur inspire les a saisis, ou pour une raison semblable), ce n'est pas encore la paix véritable. Car là où existent des opposants, la guerre reste possible, elle garde sa place. La paix véritable, c'est (non seulement qu'il n'y ait pas de guerre dans les faits, mais) qu'il n'y ait (même) plus de possibilité ni de place pour la guerre.

Pourquoi exiger autant ? Un ennemi qui ne combat pas, par peur ou pour une autre raison, reste un ennemi, et le conflit reste possible. La paix véritable ne dépend pas des circonstances : la guerre n'y a même plus de place. D'où l'exemple de l'époque de Chlomo.

וְזֶהוּ שֶׁעִנְיַן הַשָּׁלוֹם הי' בִּימֵי שְׁלֹמֹה דַּוְקָא, שֶׁלָּכֵן נִקְרָא בְּשֵׁם שְׁלֹמֹה, כִּי שָׁלוֹם הי' בְּיָמָיו, כִּי כָּל הַגּוֹיִם נִתְבַּטְּלוּ לְגַבֵּי שְׁלֹמֹה (מִצַּד עוֹצֶם

C'est pourquoi la paix n'exista qu'aux jours de Chlomo précisément, et c'est pour cela qu'il fut nommé Chlomo, car il y eut la paix [chalom] en ses jours. Toutes les nations s'annulèrent en effet devant Chlomo (en raison de son immense grandeur). Or,

גְּדוּלָּתוֹ), וּכְשֶׁהַמְנַגֵּד מִתְבַּטֵּל (שֶׁאָז אֵין נְתִינַת מָקוֹם שִׁלְחוּם), אָז הוּא אֲמִיתִּית עִנְיַן הַשָּׁלוֹם.

lorsque l'opposant s'annule (et qu'il n'y a donc plus de place pour qu'il combatte), c'est alors la paix véritable.

Le nom de Chlomo est apparenté à chalom, la paix, car la paix devait régner en ses jours. Devant son immense grandeur, les nations étaient annulées : on ne pouvait plus les tenir pour des ennemies, et la guerre n'était plus possible. Cela éclaire aussi ce que Hachem répondit à David quand celui-ci voulut bâtir le Beth HaMikdach.

וְזֶהוּ שֶׁאָמַר הקב"ה לְדָוִד הַמֶּלֶךְ (כְּשֶׁרָצָה לִבְנוֹת בַּיִת הַמִּקְדָּשׁ) לֹא תִבְנֶה בַּיִת לִשְׁמִי כִּי אִישׁ מִלְחָמוֹת אַתָּה, הֲגַם שֶׁאָז (כְּשֶׁרָצָה דָּוִד לִבְנוֹת ביהמ"ק) הי' בְּמַצָּב שֶׁל מְנוּחָה, וה' הֵנִיחַ לוֹ מִסָּבִיב מִכָּל אוֹיְבָיו, כִּי הַמְּנוּחָה דְּדָוִד בָּאָה ע"י שֶׁנִּצַּח כָּל הַמִּלְחָמוֹת, וְלֹא שֶׁאוֹיְבָיו נִתְבַּטְּלוּ.

C'est aussi pourquoi HaKadoch Barou'h Hou, dit à David HaMélekh (lorsqu'il voulut bâtir le Beth HaMikdach) : « Tu ne bâtiras pas de maison à Mon Nom, car tu es un homme de guerres. » Pourtant, à ce moment-là (lorsque David voulut bâtir le Beth HaMikdach), il connaissait le repos : « Hachem lui avait donné le repos de tous ses ennemis alentour. » Mais le repos de David était venu de ce qu'il avait remporté toutes les guerres, non de ce que ses ennemis s'étaient annulés.

Hachem refuse que David bâtisse, parce qu'il est « un homme de guerre ». Le repos régnait pourtant alors. Mais David le devait à ses victoires : ce repos ne tenait qu'aux circonstances, et ses ennemis n'étaient pas annulés devant lui.

וְכֵיוָן שֶׁבִּימָיו נִשְׁאֲרוּ עֲדַיִין מְנַגְּדִים (וְיֵשׁ נְתִינַת מָקוֹם שֶׁיִּלָּחֲמוּ), אֵין זֶה אֲמִיתִּית הָעִנְיָן דִּמְנוּחָה וְשָׁלוֹם. וְזֶהוּ פָּדָה בְּשָׁלוֹם נַפְשִׁי, דְּעִנְיַן הפדי' בְּשָׁלוֹם הוּא שֶׁהַמְנַגֵּד מִתְבַּטֵּל, כְּמוֹ שהי' בִּימֵי שְׁלֹמֹה.

Puisque, en ses jours, des opposants subsistaient encore (et qu'il y avait donc place pour qu'ils combattent), ce n'était pas le repos ni la paix véritables. Tel est le sens de « Il a délivré en paix mon âme » : la délivrance en paix, c'est l'annulation de l'opposant, comme ce fut le cas aux jours de Chlomo.

Ses ennemis existant encore, la guerre restait possible, et ce n'était pas la paix véritable. Celle-ci exige que l'ennemi soit annulé, comme sous Chlomo. L'Admour HaEmtsaï décrit ensuite un degré plus haut encore.

וּמַמְשִׁיךְ בְּהַמַּאֲמָר, שֶׁאֲמִתִּית הָעִנְיָן דְּפָדָה בְּשָׁלוֹם נַפְשִׁי הוּא, שֶׁאֵלּוּ שֶׁהָיוּ מִקּוֹדֶם שׂוֹנְאִים וּמְנַגְּדִים הֵם נַעֲשִׂים אוֹהֲבִים.

Le maamar poursuit : le sens véritable de « Il a délivré en paix mon âme », c'est que ceux qui étaient auparavant des ennemis et des opposants deviennent des amis.

Dans la paix ultime, les anciens ennemis deviennent des amis.

דְּעִנְיַן זֶה הוּא לְמַעְלָה גַּם מֵהַשָּׁלוֹם שהי' בִּימֵי שְׁלֹמֹה, שֶׁהַשָּׁלוֹם שהי' בִּימֵי שְׁלֹמֹה הוּא שֶׁכֻּלָּם נִתְבַּטְּלוּ מִצַּד הַגִּילּוּי אוֹר (אֲבָל לֹא נֶהֱפְכוּ לִקְדוּשָׁה), וַאֲמִתִּית עִנְיַן הַשָּׁלוֹם (שֶׁגַּם הַמְנַגֵּד נֶהְפַּךְ לִקְדוּשָׁה) יהי' לֶעָתִיד לָבוֹא, כמ"ש אָז אֶהְפּוֹךְ אֶל עַמִּים שָׂפָה בְרוּרָה גו' לְעָבְדוֹ שְׁכֶם אֶחָד.

Cela dépasse même la paix qui régnait aux jours de Chlomo. La paix des jours de Chlomo consistait en ce que tous s'annulaient sous l'effet de la révélation de la lumière [Or] (sans pour autant être transformés en sainteté). La paix véritable (où l'opposant lui-même se transforme en sainteté) se réalisera à l'avenir, comme il est dit : « Alors Je transformerai la langue des peuples en une langue claire… afin qu'ils Le servent d'une même épaule. »

Ce degré dépasse même l'époque de Chlomo. Les nations s'effaçaient alors sous l'effet de la « lumière », la révélation de la sainteté, mais elles n'étaient pas transformées en sainteté. La paix où l'opposant lui-même devient sainteté ne viendra qu'au temps de Machia'h.

וּמַה שֶׁאָמַר דָּוִד פָּדָה בְּשָׁלוֹם נַפְשִׁי [הֲגַם שֶׁבְּיָמָיו לֹא נִתְבַּטְּלוּ הַמְנַגְּדִים ומכ"ש שֶׁלֹּא נֶהֱפְכוּ לִקְדוּשָׁה, דְּעִנְיַן זֶה לֹא הי' אֲפִילּוּ בִּימֵי שְׁלֹמֹה ויהי' רַק לע"ל],

Quant au fait que David ait dit « Il a délivré en paix mon âme » [alors qu'en ses jours les opposants ne s'étaient pas annulés, et à plus forte raison ne s'étaient pas transformés en sainteté — chose qui n'exista pas même aux jours de Chlomo et ne se produira qu'à l'avenir],

Une difficulté surgit. Cette paix véritable n'existait pas sous David. Elle a existé en partie sous Chlomo et ne sera complète qu'au temps de Machia'h. Or c'est David qui a dit ce passouk, à propos de sa propre situation ! Comment dire qu'il ne parle pas de son époque ?

מְבוֹאָר בְּהַמַּאֲמָר דְּבַעַל הַגְּאוּלָּה, שֶׁזֶּה קאי עַל נֶפֶשׁ דָּוִד כְּמוֹ שיהי' לע"ל.

le maamar de celui qui fut délivré explique que cela se rapporte à l'âme de David telle qu'elle sera dans le futur à venir.

D'où la réponse de l'Admour HaEmtsaï : à un niveau plus profond, le passouk parle de l'âme de David telle qu'elle sera au temps de Machia'h. Le Rabbi en dégage maintenant la portée.

וע"פ הַיָּדוּעַ בְּפֵירוּשׁ מַאֲמַר רז"ל נִפְרָעִין מִן הָאָדָם מִדַּעְתּוֹ וְשֶׁלֹּא מִדַּעְתּוֹ (ועד"ז בְּפֵירוּשׁ לְשׁוֹן הַמִּשְׁנָה דִּין וְחֶשְׁבּוֹן), דְּכַאֲשֶׁר אָדָם אוֹמֵר

Or, selon l'explication bien connue de l'enseignement de nos Sages, de mémoire bénie : « on fait payer l'homme avec son consentement et sans son consentement » (et de même l'explication de l'ex-

pression de la Michna « jugement et compte ») —, lorsqu'un homme prononce le verdict d'un autre, il le prononce par là aussi sur lui-même.

פְּסַק דִּינוֹ שֶׁל אָדָם אַחֵר הוּא פּוֹסֵק בָּזֶה גַּם עַל עַצְמוֹ,

Il s'appuie sur une parole des Pirkei Avot : Hachem fait payer l'homme « à son su ou à son insu ». Au sens simple, cela veut dire que l'homme comprend ou non que la punition découle de ses actes. À un niveau plus profond, quand un homme doit être jugé, Hachem lui fait voir quelqu'un d'autre commettre la même faute. Il juge cet autre en connaissance de cause, et ce verdict lui est appliqué sans qu'il s'en rende compte. Le Rabbi lit de même l'expression « jugement et compte ». L'ordre semble inversé, puisqu'on rend des comptes avant que tombe le jugement. Mais l'homme porte d'abord un « jugement » sur autrui, et son propre « compte » est ensuite établi sur ce modèle. En somme, qui juge un autre se juge lui-même. Le Rabbi applique ce principe à l'Admour HaEmtsaï.

Dès lors, le verdict prononcé par l'Admour HaEmtsaï dans son maamar qui s'ouvre par « Il a délivré en paix mon âme », à savoir que ces mots signifient l'annulation de l'opposant (comme la paix des jours de Chlomo), et plus encore, sa transformation en ami (comme la paix qui régnera à l'avenir) — est aussi un verdict sur le « Il a délivré en paix mon âme » de sa propre guéoula, la guéoula du 10 Kislev [et l'on en comprend autant pour le « Il a délivré en paix mon âme » de la guéoula du 19 Kislev et de celle du 12 Tamouz]. La paix que portent ces guéoulot, c'est donc que l'opposant s'annule, et plus encore, qu'il se transforme en ami.

הֲרֵי פְּסַק דִּינוֹ שֶׁל אדמו"ר הָאֶמְצָעִי בְּמַאֲמָרוֹ ד"ה פָּדָה בְּשָׁלוֹם נַפְשִׁי, דְּפֵרוּשׁ פָּדָה בְּשָׁלוֹם נַפְשִׁי הוּא שֶׁהַמְנַגֵּד מִתְבַּטֵּל (כְּהַשָּׁלוֹם שהי' בִּימֵי שְׁלֹמֹה), ויתירה מִזּוֹ, שֶׁהַמְנַגֵּד נֶהְפַּךְ לְאוֹהֵב (כְּהַשָּׁלוֹם שיהי' לע"ל), הוּא פס"ד גַּם בְּנוֹגֵעַ לְעִנְיַן פָּדָה בְּשָׁלוֹם נַפְשִׁי שֶׁבַּהַגָּאוּלָה שֶׁלּוֹ – גְּאֻלָּה דיו"ד כִּסְלֵו, [וּמִזֶּה מוּבָן גַּם בְּנוֹגֵעַ לְעִנְיַן פָּדָה בְּשָׁלוֹם נַפְשִׁי שֶׁבְּהַגָּאוּלָה די"ט כִּסְלֵו וּבְהַגְּאֻלָּה די"ב תַּמּוּז], דְּעִנְיַן הַשָּׁלוֹם שֶׁבַּגְּאֻלּוֹת אֵלּוּ הוּא, שֶׁהַמְנַגֵּד מִתְבַּטֵּל, ויתירה מִזּוֹ, שֶׁהוּא נֶהְפַּךְ לְאוֹהֵב.

L'Admour HaEmtsaï a expliqué que la paix du passouk est l'annulation de l'ennemi (comme sous Chlomo), et même sa transformation en ami (comme au temps de Machia'h). Ce faisant, il a aussi « jugé » sa propre délivrance du Youd Kislev, et par extension celles du Youd-Tèt Kislev et du Youd-Beth Tamouz. La paix de ces délivrances est donc le plus haut degré : l'ennemi y est annulé, et il devient même un ami.

3) **Or**, selon son sens simple, le passouk « Il a délivré en paix mon âme » signifie que David parlait de sa propre délivrance, telle qu'elle se produit dans ce monde-ci : cette délivrance s'est faite en paix. Il faut donc comprendre quel rapport, quel lien existe entre l'explication du maamar, selon laquelle les mots de

ג) וְהִנֵּה פֵּירוּשׁ הַכָּתוּב פָּדָה בְּשָׁלוֹם נַפְשִׁי בְּפַשְׁטוּת הוּא, שֶׁדָּוִד אָמַר זֶה עַל הפדי' שֶׁלּוֹ כְּמוֹ שֶׁהוּא בָּעוֹלָם הַזֶּה, שפדי' זוֹ הִיא בְּשָׁלוֹם. וְצָרִיךְ לְהָבִין הַקֶּשֶׁר וְהַשַּׁיָּכוּת דְּהַפֵּרוּשׁ

שֶׁבַּהַמַּאֲמָר דְּזֶה שֶׁאָמַר דָּוִד פָּדָה בְּשָׁלוֹם נַפְשִׁי קאי עַל נֶפֶשׁ דָּוִד כְּמוֹ שיהי' לע"ל, עִם הַפֵּרוּשׁ הַפָּשׁוּט, שֶׁפִּדְיַת דָּוִד עַכְשָׁיו הָיְתָה פדי' בְּשָׁלוֹם.

David « Il a délivré en paix mon âme » se rapportent à son âme telle qu'elle sera à l'avenir, et le sens simple, selon lequel la délivrance de David, dès maintenant, fut une délivrance en paix.

ג) וְהִנֵּה פֵּירוּשׁ הַכָּתוּב פָּדָה בְּשָׁלוֹם נַפְשִׁי בְּפַשְׁטוּת הוּא, שֶׁדָּוִד אָמַר זֶה עַל הפדי' שֶׁלּוֹ כְּמוֹ שֶׁהוּא בָּעוֹלָם הַזֶּה, שפדי' זוֹ הִיא בְּשָׁלוֹם. וְצָרִיךְ לְהָבִין הַקֶּשֶׁר וְהַשַּׁיָּיכוּת דְּהַפֵּרוּשׁ שֶׁבַּהַמַּאֲמָר דְּזֶה שֶׁאָמַר דָּוִד פָּדָה בְּשָׁלוֹם נַפְשִׁי קאי עַל נֶפֶשׁ דָּוִד כְּמוֹ שיהי' לע"ל, עִם הַפֵּרוּשׁ הַפָּשׁוּט שֶׁפִּדְיַת דָּוִד עַכְשָׁיו הָיְתָה פדי' בְּשָׁלוֹם.

Or, selon le sens simple, le passouk « Il a délivré en paix mon âme » signifie que David parle de sa propre délivrance, telle qu'elle a lieu dans ce monde-ci : cette délivrance-là se fait en paix. Il reste donc à comprendre ce qui relie deux explications. Selon celle du maamar, les mots de David « Il a délivré en paix mon âme » portent sur l'âme de David telle qu'elle sera dans le futur à venir. Selon l'explication simple, la délivrance actuelle de David était une délivrance en paix.

Au sens littéral, David parle de la paix venue après ses victoires. Au sens profond, le passouk désigne son âme au temps de Machia'h et une paix où les ennemis deviennent des amis. Première question : c'est un principe, toutes les explications d'un même passouk sont liées entre elles. Quel lien unit ces deux lectures, qui semblent se contredire ?

וְיֵשׁ לוֹמַר הַבֵּיאוּר בָּזֶה, ע"פ מ"ש הרמב"ם דִּבְפָרָשַׁת בִּלְעָם מְדַבֵּר בִּשְׁנֵי הַמְּשִׁיחִים, בְּמָשִׁיחַ הָרִאשׁוֹן שֶׁהוּא דָּוִד וּבַמָּשִׁיחַ הָאַחֲרוֹן שֶׁעוֹמֵד מִבָּנָיו.

On peut proposer l'explication suivante, à partir de ce qu'écrit le Rambam : la paracha de Bilam parle des deux Machia'h, le premier Machia'h, qui est David, et le dernier Machia'h, qui se lèvera parmi ses descendants.

Le Rabbi part du Michné Torah du Rambam. La prophétie de Bilam y parle des « deux Machia'h » : le premier, David, et le dernier, qui sera son descendant. Mais pourquoi appeler David « Machia'h » ? Ce nom ne revient-il pas au seul dernier ?

וְיֵשׁ לוֹמַר, דְּהַטַּעַם עַל זֶה שֶׁדָּוִד נִקְרָא בְּשֵׁם מָשִׁיחַ הָרִאשׁוֹן הוּא, לְפִי שֶׁכָּל הָעִנְיָנִים שֶׁיִּהְיוּ ע"י מֶלֶךְ הַמָּשִׁיחַ (מָשִׁיחַ הָאַחֲרוֹן), הַתְחָלָתָם הָיְתָה ע"י דָּוִד, מָשִׁיחַ הָרִאשׁוֹן. אֶלָּא שֶׁהַגְּמָר וְהַשְּׁלֵימוּת שֶׁלָּהֶם יהי' ע"י מָשִׁיחַ הָאַחֲרוֹן שֶׁעוֹמֵד מִבָּנָיו שֶׁל דָּוִד.

On peut dire que David est appelé « premier Machia'h » pour la raison suivante : tout ce qui se réalisera par le roi Machia'h (le dernier Machia'h) a commencé par David, le premier Machia'h. Seulement, l'achèvement et la perfection de toutes ces choses viendront du dernier Machia'h, qui se lèvera parmi les descendants de David.

C'est que tout ce qu'accomplira le dernier Machia'h a commencé avec David. Le dernier en apportera l'achèvement.

ועפ"ז יֵשׁ לְבָאֵר הַקֶּשֶׁר דִּשְׁנֵי הַפֵּירוּשִׁים בַּפָּסוּק פָּדָה בְּשָׁלוֹם נַפְשִׁי, שֶׁבִּפְנִימִיּוּת, גַּם הפדי' דְּדָוִד עַכְשָׁיו הָיְתָה פדי' בְּשָׁלוֹם. הַיְינוּ שֶׁנִּתְבַּטְּלוּ הַמְנַגְּדִים (וְלֹא רַק שֶׁלֹּא לָחֲמוּ עִמּוֹ) וְיתֵירָה מִזּוֹ שֶׁנֶּהֱפְכוּ לְאוֹהֲבִים. אֶלָּא שֶׁבְּדָוִד הי' זֶה בִּפְנִימִיּוּת וּבְהֶעְלֵם, ולע"ל תִּתְגַּלֶּה הַפְּנִימִיּוּת דִּפְדִיַּת נֶפֶשׁ שֶׁל דָּוִד, שֶׁהִיא פדי' בְּשָׁלוֹם.

Sur cette base, on peut expliquer le lien entre les deux explications du passouk « Il a délivré en paix mon âme ». Dans sa dimension intérieure [pnimiyout], la délivrance actuelle de David était, elle aussi, une délivrance en paix. Autrement dit, ses adversaires furent annulés (et non pas seulement ils ne le combattirent pas), et bien plus, ils devinrent ses amis. Seulement, chez David, cela restait intérieur et voilé. Dans le futur à venir se révélera la dimension intérieure de la délivrance de l'âme de David : une délivrance en paix.

Voici la réponse à la première question. La paix véritable a, elle aussi, commencé avec David. L'annulation des ennemis et leur transformation en amis étaient déjà présentes dans sa délivrance, mais de façon voilée. Elles ne se révéleront qu'avec Machia'h. Les deux lectures se rejoignent donc : le sens simple décrit la forme voilée, le sens profond la forme révélée. Cela éclaire d'un jour nouveau le Youd Kislev.

ועפ"ז יוּבַן עוֹד יוֹתֵר גּוֹדֶל הָעִילּוּי דְּהַגְּאֻלָּה דיו"ד כִּסְלֵו, דְּמִזֶּה שֶׁאוֹמְרִים עלי' שֶׁהִיא פדי' בְּשָׁלוֹם (בְּלִי הוֹסָפַת הַסְבָּרָה שֶׁהִיא הֲכָנָה לִפְדָּה בְּשָׁלוֹם דלע"ל, וכיו"ב), מוּכָח, דְּעִנְיַן הַשָּׁלוֹם שֶׁבָּהּ [שֶׁהַמְנַגֵּד מִתְבַּטֵּל, וְיתֵירָה מִזּוֹ שֶׁנֶּהְפַּךְ לְאוֹהֵב] הוּא (גַּם) בְּגִילּוּי.

Cela permet de mieux comprendre encore la grandeur de la guéoula de Youd Kislev. On dit d'elle qu'elle est une « délivrance en paix », sans ajouter qu'elle prépare le « Il a délivré en paix » du futur à venir, ni rien de semblable. On en déduit que la paix qu'elle contient [l'adversaire s'annule, et bien plus, il devient un ami] est (aussi) révélée.

Puisque la paix ultime peut exister à l'état caché, on aurait pu croire qu'au Youd Kislev elle n'était que cachée. Or l'Admour HaEmtsaï en parle sans réserve, sans en faire une simple « préparation » au temps de Machia'h. La paix du Youd Kislev est donc (aussi) révélée : l'ennemi y est annulé, et même changé en ami. Reste à comprendre d'où ce jour tient ce pouvoir.

ד) וְהִנֵּה יָדוּעַ דְּשַׁבָּת וְיוֹם טוֹב צְרִיכִים הֲכָנָה בַּיּוֹם שֶׁלִּפְנֵיהֶם – עֶרֶב שַׁבָּת וְעֶרֶב יוֹם טוֹב. וּבְנוֹגֵעַ לְעִנְיָנֵנוּ, חַג הַגְּאוּלָּה יו"ד כִּסְלֵו – הָעֶרֶב

Or, on sait que le chabbat et le yom tov demandent une préparation la veille, le jour qui les précède : la veille du chabbat et la veille du yom tov. Pour ce qui nous occupe, la fête de la guéoula de Youd Kislev : la veille de Youd Kislev [où se fait la préparation à Youd

Kislev] est Tet Kislev, jour de la naissance et jour de la hilloula de celui dont c'est la guéoula [baal hagueoula].

דיו"ד כִּסְלֵו [שֶׁבּוֹ הוּא הַהֲכָנָה לִיו"ד כִּסְלֵו] הוּא יוֹם הַתְּשִׁיעִי בְּכִסְלֵו, יוֹם הַהֻלֻּדֶת וְיוֹם הַהִילּוּלָא דְּבַעַל הַגְּאוּלָה.

Le Rabbi pose un principe : Chabbat et Yom Tov se préparent la veille, Erev Chabbat ou Erev Yom Tov. Sans cette préparation, on ne peut pas accomplir les mitsvot du jour. Or la veille du Youd Kislev est le Tet Kislev, jour de naissance de l'Admour HaEmtsaï et son yom hiloula, le jour de son décès. Une question se pose : il est mort après sa libération. Comment le jour de son décès peut-il préparer sa délivrance ?

Certes, la guéoula de Youd Kislev eut lieu en l'an 5587 [1826], un an avant la disparition [histalkout]. Mais « on fait rouler un mérite vers un jour méritant ». On peut donc dire que si le 9 Kislev a eu le mérite de devenir le jour de la hilloula de l'Admour HaEmtsaï, c'est qu'il lui était déjà lié auparavant.

וְהֲגַם שֶׁהַגְּאֻלָּה דיו"ד כִּסְלֵו הָיְתָה בִּשְׁנַת תקפ"ז, שָׁנָה לִפְנֵי הַהִסְתַּלְקוּת, מ"מ, כֵּיוָן שֶׁמְּגַלְגְּלִין זְכוּת לְיוֹם זַכַּאי, יֵשׁ לוֹמַר, דְּזֶה שֶׁיּוֹם הַתְּשִׁיעִי בְּכִסְלֵו זָכָה לִהְיוֹת יוֹם הַהִילּוּלָא שֶׁל אדמו"ר הָאֶמְצָעִי הוּא לְפִי שֶׁגַּם לִפְנֵי זֶה הי' שַׁיָּךְ לָזֶה.

La guéoula a bien eu lieu un an avant le décès. Mais Hachem « fait survenir les choses particulières un jour qui en a le mérite ». Si le 9 Kislev a mérité d'être son yom hiloula, c'est qu'il lui était déjà lié auparavant.

Dès lors, on peut dire ceci du jour de la guéoula [Youd Kislev] : le « Il a délivré en paix mon âme » qui s'y manifeste est à l'image du « Il a délivré en paix mon âme » qui viendra dans le future à venir. Cette grandeur lui vient de ce que sa « veille » est le jour de la hilloula de celui dont c'est la guéoula.

ועפ"ז יֵשׁ לוֹמַר, שֶׁגּוֹדֶל הָעִילּוּי דְּיוֹם הַגְּאוּלָה [יו"ד כִּסְלֵו], שֶׁעִנְיַן פָּדָה בְּשָׁלוֹם נַפְשִׁי שֶׁבּוֹ הוּא ע"ד הָעִנְיָן דְּפָדָה בְּשָׁלוֹם נַפְשִׁי שיהי' לע"ל, הוּא, לְפִי שה"ערב" שֶׁלּוֹ הוּא יוֹם הַהִילּוּלָא דְּבַעַל הַגְּאוּלָה.

D'où la conclusion : le Youd Kislev atteint une paix semblable à celle de la venue de Machia'h parce qu'il est précédé du Tet Kislev, le yom hiloula. Deuxième question : comment le yom hiloula de l'Admour HaEmtsaï permet-il au jour de sa délivrance d'atteindre ce degré ? Pour l'expliquer, le Rabbi analyse un autre maamar de l'Admour HaEmtsaï.

Pour le comprendre, partons de ce qu'écrit celui dont c'est la guéoula dans son maamar qui commence par les mots « Pour comprendre la notion de la hilloula de Rachbi ». Si le jour de la disparition de

ה) וְיוּבַן זֶה בְּהַקְדִּים מ"ש בַּעַל הַגְּאוּלָה בְּמַאֲמָרוֹ ד"ה לְהָבִין עִנְיַן הִלּוּלָא דרשב"י, דְּזֶה שֶׁיּוֹם הִסְתַּלְקוּת הרשב"י נִקְרָא בְּשֵׁם הִלּוּלָא,

Rachbi est appelé hilloula, c'est que par Rachbi s'est faite la révélation de la dimension intérieure de la Torah [pnimiyout haTorah].

הוּא, לְפִי שע"י רשב"י הי' הַגִּילוּי דִּפְנִימִיּוּת הַתּוֹרָה.

Ce maamar, « Lehavin inyan hiloula deRachbi », explique pourquoi le jour du décès de Rabbi Chimon bar Yo'haï, l'auteur du Zohar, s'appelle hiloula, littéralement « noces ». C'est par lui que fut révélée la pnimiyout haTorah, la dimension intérieure de la Torah.

Il l'explique en partant de la parole de nos Sages, de mémoire bénie : « Ce monde-ci, que nous quittons [azlinan], ressemble à une maison de noces [hilloula]. » Par la descente des âmes ici-bas, dans ce monde-ci, se produit en elles la notion d'azlinan, c'est-à-dire « en marche » [mehalekhim].

וּמְבֹאָר זֶה בְּהַקְדִּים מארז"ל האי עלמא דאזלינן מיני' כְּבֵי הִלּוּלָא דמיא, שע"י יְרִידַת הַנְּשָׁמוֹת לְמַטָּה בעוה"ז, האי עלמא, נַעֲשָׂה בָּהֶם הָעִנְיָן דאזלינן, מַהְלְכִים.

Pour relier les noces à la dimension intérieure de la Torah, l'Admour HaEmtsaï part d'une parole de la Guemara. Rav Chmouel presse son élève de « saisir et manger, saisir et boire » toute la Torah et toutes les mitsvot possibles, car le monde que nous quittons passe aussi vite qu'une fête de noces. À un niveau plus profond, azlinan, « que nous quittons », se lit « qui nous fait aller » : c'est en descendant dans le monde physique que l'âme devient « celle qui va ». Pour le comprendre, il faut opposer « aller » à « se tenir ».

En effet, les âmes, telles qu'elles sont en haut, sont appelées « debout » [omdim], comme il est dit : « Vivant est Havayé, le D.ieu d'Israël, devant qui je me suis tenu. » Et le Zohar dit : « Chaque âme se tenait dans sa forme devant le Roi saint. »

דְּהַנְּשָׁמוֹת כְּמוֹ שֶׁהֵן לְמַעְלָה נק' עוֹמְדִים כמ"ש חַי הוי' אֱלֹקֵי יִשְׂרָאֵל אֲשֶׁר עָמַדְתִּי לְפָנָיו, וּבְזֹהַר אִיתָא כָּל נִשְׁמְתָא וְנִשְׁמְתָא הוה קימא בִּדְיוֹקְנָאָה קמי מלכא קדישא.

Avant leur descente, les âmes sont appelées omdim, « ceux qui se tiennent », comme l'attestent un passouk et le Zohar.

Certes, en haut, les âmes sont sans cesse en élan et retour [ratso vachov], et elles montent ainsi d'élévation en élévation. Mais toutes leurs ascensions restent limitées : même les degrés les plus élevés (ceux où montent les âmes) sont soumis à la parole de la ligne de mesure [kav hamida]. C'est pourquoi on les appelle « debout ».

דְּהֲגַם שֶׁהַנְּשָׁמוֹת כְּמוֹ שֶׁהֵן לְמַעְלָה הֵן תָּמִיד בְּרָצוֹא וָשׁוֹב, דעי"ז הֵם עוֹלִים בְּעִילּוּי אַחַר עִילּוּי, מ"מ, כֵּיוָן שֶׁכָּל הָעֲלִיּוֹת שֶׁלָּהֶם הֵם בְּהַגְבָּלָה, דְּגַם הַמַּדְרֵגוֹת הֲכִי גְּבוֹהוֹת (שֶׁבָּהֶם הִיא עֲלִיַּית הַנְּשָׁמוֹת) הֵם ע"פ מַאֲמַר קַו הַמִּדָּה, לָכֵן נק' בְּשֵׁם עוֹמְדִים.

Certes, là-haut, les âmes ne restent pas immobiles. Elles vont et viennent sans cesse, en ratso vachov. Dans la « course », elles s'approchent de Hachem et perdent le sentiment d'exister par elles-mêmes ; dans le « retour », elles reprennent conscience d'elles-mêmes. Elles montent ainsi de degré en degré. Mais tous ces degrés sont limités, soumis au kav hamida, la « ligne de mesure » : le principe de limite que Hachem a posé sur toute la création. Même en montant, les âmes « se tiennent » donc toujours dans le domaine de la limite.

Par leur descente ici-bas, les âmes deviennent « en marche » : l'ascension qu'elles accomplissent en descendant ici-bas est infinie et sans limite.

וע"י יְרִידַת הַנְּשָׁמוֹת לְמַטָּה הֵם נַעֲשִׂים מַהְלְכִים, שהעלי' דְּהַנְּשָׁמוֹת בִּירִידָתָם לְמַטָּה הִיא בִּבְחִינַת א"ס ובל"ג.

En descendant dans le monde physique, où elles étudient la Torah et accomplissent les mitsvot, les âmes deviennent mehalkhim, « ceux qui marchent ». Les degrés qu'elles peuvent atteindre n'ont plus de limite.

Tel est le sens de « ce monde-ci, que nous quittons [azlinan] » : par elles-mêmes, les âmes sont « debout » ; en descendant dans « ce monde-ci », elles deviennent « en marche », azlinan.

וְזֶהוּ האי עלמא דאזלינן מיני', דְּהַנְּשָׁמוֹת כְּמוֹ שֶׁהֵם מִצַּד עַצְמָם הֵם עוֹמְדִים, וע"י יְרִידָתָם בהאי עלמא, נַעֲשִׂים מַהְלְכִים, אזלינן.

D'où la lecture de la Guemara : les âmes qui « se tenaient » auparavant, ce monde physique les « fait aller ».

Et si c'est précisément par « ce monde-ci » que se produit l'azlinan, c'est que « ce monde-ci ressemble à une maison de noces ».

וְהַטַּעַם עַל זֶה שֶׁדַּוְקָא ע"י האי עלמא נַעֲשָׂה הָעִנְיָן דאזלינן, הוא, כִּי האי עלמא כְּבֵי הִלּוּלָא דמיא.

S'il les fait aller, précise la suite de la phrase, c'est parce qu'il ressemble à une hiloula. Reste à voir en quoi.

Voici l'explication : l'âme et le corps sont à l'image de l'homme et de la femme. Chez l'homme et la femme au sens propre, l'union du masculin et du féminin [dekhar venoukva] (qui sont deux contraires) n'est possible que parce qu'est attirée en eux la force de l'Infini [koa'h ha-Ein Sof], qui les dépasse tous deux. Cette force qui est attirée en eux se révèle dans la procréation [car engendrer génération après génération, sans fin, ne relève pas de la nature des créa-

וְהָעִנְיָן הוא, דִּנְשָׁמָה וְגוּף הֵם דּוּגְמַת אִישׁ וְאִשָּׁה. וּכְמוֹ שֶׁבְּאִישׁ וְאִשָּׁה כִּפְשׁוּטָם, בִּכְדֵי שיהי' הַיִּחוּד דדכר וְנֻקְבָא (שֶׁהֵם שְׁנֵי הֲפָכִים) הוא ע"י שֶׁנִּמְשַׁךְ בָּהֶם כֹּחַ הא"ס שֶׁלְּמַעְלָה מִשְּׁנֵיהֶם, וְכֹחַ זֶה שֶׁנִּמְשַׁךְ בָּהֶם מִתְגַּלֶּה בְּעִנְיַן הַהוֹלָדָה [דְּעִנְיַן לְהוֹלִיד דּוֹר אַחַר דּוֹר עַד אֵין

שִׁיעוּר הוּא לֹא מִצַּד גֶּדֶר הַנִּבְרָאִים שֶׁהֵם בַּעֲלֵי גְּבוּל, אֶלָּא מִצַּד כֹּחַ הא"ס שֶׁלְּמַעְלָה מִגֶּדֶר הַנִּבְרָאִים שֶׁנִּמְשַׁךְ ע"י נִישׂוּאִין],

tures, qui sont limitées, mais de la force de l'Infini, qui dépasse la nature des créatures et qui est attirée par le mariage],

L'âme et le corps sont comparés à l'homme et à la femme. Ces deux opposés ne s'unissent que grâce à la force de l'Ein Sof, l'Infini, l'essence de la Divinité. Attirée en eux, cette force les dépasse tous deux. Elle se manifeste dans la capacité d'avoir des enfants, car engendrer sans fin, de génération en génération, dépasse les capacités finies de la création. Le Rabbi applique ce schéma à l'âme et au corps.

עד"ז הוּא בַּנְּשָׁמָה וְגוּף שֶׁהֵם דּוּגְמַת אִישׁ וְאִשָּׁה, שֶׁבִּכְדֵי שֶׁיּוּכַל לִהְיוֹת הַחִיבּוּר וְהַיִּחוּד דִּנְשָׁמָה וְגוּף שֶׁהֵם שְׁנֵי הֲפָכִים הוּא ע"י הַמְשָׁכַת כֹּחַ הא"ס.

de même pour l'âme et le corps, qui sont à l'image de l'homme et de la femme : la jonction et l'union de l'âme et du corps, qui sont deux contraires, ne sont possibles que par l'épanchement de la force de l'Infini.

L'âme et le corps sont eux aussi des opposés. Leur union n'est possible que par l'épanchement de cette même force de l'Ein Sof.

וְהַמְשָׁכַת כֹּחַ זֶה מִתְגַּלֶּה בְּעִנְיַן הַהוֹלָדָה, תּוֹלְדוֹתֵיהֶם שֶׁל צַדִּיקִים מַעֲשִׂים טוֹבִים, שהעלי' שע"י התומ"צ הִיא עלי' בבחי' א"ס ובל"ג.

L'épanchement de cette force se révèle dans la procréation : « La descendance des tsadikim, ce sont les bonnes actions. » L'ascension qui s'accomplit par la Torah et les mitsvot est une ascension infinie et sans limite.

Cette force s'exprime ici aussi par une descendance : la Torah et les mitsvot, selon la parole « la descendance des tsadikim, ce sont les bonnes actions ». Elles permettent à l'âme de s'élever sans limite.

וְזֶהוּ האי עלמא דאזלינן מיני' כְּבֵי הִלּוּלָא דמיא, דְּהַטַּעַם עַל זֶה שֶׁדַּוְקָא מיני' (האי עלמא) נַעֲשֶׂה אזלינן (מַהְלְכִים), הוּא, כִּי האי עלמא כְּבֵי הִלּוּלָא דמיא, שֶׁהַחִבּוּר וְהַיִּחוּד דִּנְשָׁמָה הָרוּחָנִית עִם הַגּוּף הַגַּשְׁמִי (האי עלמא) הוּא בְּדֶגֶמַת יִחוּד חָתָן וְכַלָּה (הִלּוּלָא, חֲתוּנָה), שעי"ז נִמְשָׁךְ כֹּחַ הא"ס.

Tel est le sens de « Ce monde-ci, que nous quittons, ressemble à une maison de noces ». Si c'est précisément de lui (« ce monde-ci ») que vient l'azlinan (« en marche »), c'est que « ce monde-ci ressemble à une maison de noces » : la jonction et l'union de l'âme spirituelle avec le corps physique (« ce monde-ci ») sont à l'image de l'union du marié et de la mariée (hilloula, des noces), par laquelle est attirée la force de l'Infini.

La parole de la Guemara s'éclaire alors en entier. Seul ce monde fait « aller » les âmes, parce qu'il est semblable à des noces : le corps et l'âme s'y unissent par la force de l'Ein Sof, comme le marié et la mariée. Le Rabbi relève ensuite un autre aspect de cette ressemblance.

ו) וְהִנֵּה יָדוּעַ, דִּכְמוֹ שֶׁיְּרִידַת הַנְּשָׁמָה לְמַטָּה הִיא יְרִידָה לְצוֹרֶךְ עלי', עד"ז הוא בתומ"צ, שֶׁהַכַּוָּונָה בְּהַיְרִידָה דתומ"צ הִיא לְצוֹרֶךְ עלי'. כִּי ע"י יְרִידָתָם לְמַטָּה וְהִתְלַבְּשׁוּתָם בִּדְבָרִים גַּשְׁמִיִּים נִמְשָׁךְ בָּהֶם עַצְמִיּוּת כֹּחַ התומ"צ.

Or, on sait que la descente de l'âme ici-bas est une descente en vue d'une ascension. Il en va de même pour la Torah et les mitsvot : leur descente vise une ascension. En effet, c'est par leur descente ici-bas, quand elles se revêtent de choses matérielles, qu'est attirée en elles la force même, dans son essence, de la Torah et des mitsvot.

ו) וְהִנֵּה יָדוּעַ, דִּכְמוֹ שֶׁיְּרִידַת הַנְּשָׁמָה לְמַטָּה הִיא יְרִידָה לְצוֹרֶךְ עלי', עד"ז הוא בתומ"צ, שֶׁהַכַּוָּונָה בְּהַיְרִידָה דתומ"צ הִיא לְצוֹרֶךְ עלי'. כִּי ע"י יְרִידָתָם לְמַטָּה וְהִתְלַבְּשׁוּתָם בִּדְבָרִים גַּשְׁמִיִּים נִמְשָׁךְ בָּהֶם עַצְמִיּוּת כֹּחַ התומ"צ.

Or, on sait que la descente de l'âme ici-bas est une descente en vue d'une élévation. Il en va de même pour la Torah et les mitsvot : leur descente aussi a pour intention une élévation. C'est en descendant ici-bas et en se revêtant de choses matérielles que la Torah et les mitsvot reçoivent l'épanchement de l'essence même de leur force.

L'âme descend pour s'élever plus haut. Il en va de même de la Torah et des mitsvot : elles descendent de la sagesse et de la volonté de Hachem jusque dans des choses matérielles. Là, elles attirent leur essence même, plus haute que leur révélation spirituelle dans les mondes supérieurs.

ועפ"ז יֵשׁ לוֹמַר, דְּעִנְיַן ההילולא שֶׁבְּקִיּוּם התומ"צ בהאי עלמא דַּוְקָא, הוּא גַּם בהתומ"צ עַצְמָם. דְּנוֹסָף לְעִנְיַן ההילולא בְּהָאָדָם הָעוֹסֵק בתומ"צ, הַמְשָׁכַת כֹּחַ הא"ס שע"י הַחִיבּוּר וְהַיִּחוּד דִּנְשָׁמָה וְגוּף (כנ"ל סְעִיף ה), גַּם בהתומ"צ עַצְמָם הו"ע ההילולא.

Dès lors, on peut dire que la hiloula [noces] attachée à l'accomplissement de la Torah et des mitsvot précisément « en ce monde » [behaï alma] concerne aussi la Torah et les mitsvot elles-mêmes. Il y a la hiloula chez l'homme qui s'adonne à la Torah et aux mitsvot, c'est-à-dire l'épanchement de la force de l'Ein Sof que produisent la jonction et l'union de l'âme et du corps (comme on l'a vu au paragraphe 5). Mais en plus, la Torah et les mitsvot elles-mêmes sont le lieu d'une hiloula.

La hiloula ne concerne donc pas seulement l'homme qui accomplit la Torah et les mitsvot, c'est-à-dire l'union de son âme et de son corps. Elle concerne aussi la Torah et les mitsvot elles-mêmes : l'union de leur « âme » avec leur « corps » matériel.

כִּי תּוֹרָה וּמִצְוֹות הֵם חָכְמָתוֹ וּרְצוֹנוֹ שֶׁל הקב"ה שֶׁלְּמַעְלָה מֵעוֹלָם, וְהַחִבּוּר שֶׁלָּהֶם עִם הָעִנְיָנִים שבהאי עלמא (הַדְּבָרִים הַגַּשְׁמִיִּים שֶׁבָּהֶם נִתְלַבְּשׁוּ התומ"צ) הוּא חִיבּוּר דִּשְׁנֵי הַפָּכִים, וְחִיבּוּר זֶה הוּא ע"י הַמְשָׁכַת עַצְמוּת כֹּחַ התומ"צ – ע"ד יִחוּד חָתָן וְכַלָּה, ע"י הַמְשָׁכַת כֹּחַ הא"ס, שֶׁלְּמַעְלָה מִשְּׁנֵיהֶם וּמְחַבֵּר אוֹתָם.

Car la Torah et les mitsvot sont la sagesse et la volonté de HaKadoch Barou'h Hou, qui sont au-dessus du monde. Leur jonction avec les réalités de ce monde (les choses matérielles dont la Torah et les mitsvot se sont revêtues) unit donc deux contraires. Cette jonction se fait par l'épanchement de l'essence de la force de la Torah et des mitsvot, comme l'union du marié et de la mariée se fait par l'épanchement de la force de l'Ein Sof, qui est au-dessus de l'un et de l'autre et les joint.

Sagesse et volonté de Hachem, la Torah et les mitsvot dépassent le monde. Leur union avec la matière joint donc deux contraires. Elle se fait par l'épanchement de leur essence, comme l'Ein Sof unit le marié et la mariée.

ז) וּמַמְשִׁיךְ בְּהַמַּאֲמָר עוֹד פֵּירוּשׁ בהאי עלמא דאזלינן מיני', שֶׁבִּשְׁעַת פְּטִירָתוֹ שֶׁל אָדָם, כְּשֶׁהַנְּשָׁמָה נִפְטֶרֶת מֵהַגּוּף וּמֵעוֹלָם הַזֶּה, דאזלינן מיני', אֲזַי נַעֲשָׂה בָּהּ הָעִנְיָן דאזלינן, שֶׁהִיא נַעֲשֵׂית בִּבְחִינַת מְהַלֵּךְ.

Le maamar donne ensuite une autre explication de « ce monde dont nous partons » [behaï alma dé-azlinan miné] : à l'heure où l'homme décède, quand l'âme quitte le corps et ce monde, celui « dont nous partons », s'accomplit alors en elle le « nous allons » [azlinan] : elle devient « marcheuse » [mehalekh].

L'Admour HaEmtsaï propose une seconde lecture de « ce monde dont nous partons » : c'est au décès, quand l'âme quitte ce monde, qu'elle devient « celle qui va ».

דִּלְהַבֵּאוּר דלעיל (סְעִיף ה), זֶה שֶׁהַנְּשָׁמָה נַעֲשֵׂית מְהַלֵּךְ, הוּא בִּהְיוֹתָהּ לְמַטָּה בהאי עלמא. וּפֵרוּשׁ דאזלינן מיני' הוּא מֵחֲמָתוֹ וּבְסִבָּתוֹ, דְּזֶה שֶׁהַנְּשָׁמָה בָּאָה לִבְחִינַת אזלינן, שֶׁהִיא נַעֲשֵׂית מְהַלֵּךְ, הוּא מיני', מִצַּד הָעִילּוּי שבהאי עלמא שֶׁהוּא כְּמוֹ הִלּוּלָא. וְלַפֵּרוּשׁ הַשֵּׁנִי, הָעִנְיָן דאזלינן שֶׁנַּעֲשָׂה בְּהַנְּשָׁמָה (שֶׁנַּעֲשֵׂית מְהַלֵּךְ) הוּא בְּעֵת דאזלינן מיני', כְּשֶׁהִיא הוֹלֶכֶת וְנִפְטֶרֶת מהאי עלמא.

Selon l'explication donnée plus haut (paragraphe 5), l'âme devient marcheuse alors qu'elle se trouve ici-bas, en ce monde. « Azlinan miné » signifie alors : à cause de lui, par son fait. Si l'âme parvient au degré du « nous allons », si elle devient marcheuse, c'est « de lui » [miné] que cela vient : de la supériorité de ce monde, qui est comme une hiloula. Selon la seconde explication, le « nous allons » qui s'accomplit dans l'âme (elle devient marcheuse) a lieu au moment où « nous partons de lui », quand elle s'en va et quitte ce monde.

Les deux lectures s'opposent. Selon la première, l'âme « va » dès ce monde-ci, et grâce à lui, parce qu'il est comme des noces. Selon la seconde, elle ne « va » qu'en le quittant.

וּנְקֻדַּת הַבֵּיאוּר בָּזֶה (בְּהַמַּאֲמָר), דְּהַמִּצְוֹות כְּמוֹ שֶׁהֵם לְמַטָּה, הֵם בִּמְדִידָה וְהַגְבָּלָה. וְגַם הַתּוֹרָה שֶׁלְּמַטָּה הִיא בִּמְדִידָה וְהַגְבָּלָה, כמ"ש אֲרוּכָּה מֵאֶרֶץ מִדָּה, הַיְינוּ שֶׁיֵּשׁ מִדָּה לְהַתּוֹרָה אֶלָּא שֶׁהַמִּדָּה הִיא אֲרוּכָּה מֵאֶרֶץ. וְלָכֵן, הַהִלּוּךְ (עִנְיַן הבל"ג) שֶׁנַּעֲשָׂה בְּהַנְּשָׁמָה ע"י עֵסֶק התומ"צ שֶׁלָּהּ בעוה"ז, הוּא בְּהֶעְלֵם.

Le point central de l'explication (dans le maamar) est le suivant. Les mitsvot, telles qu'elles sont ici-bas, sont soumises à la mesure et à la limite. La Torah d'ici-bas l'est aussi, comme il est dit dans le verset [passouk] : « Sa mesure est plus longue que la terre » ; autrement dit, la Torah a bien une mesure, simplement cette mesure est plus longue que la terre. C'est pourquoi la marche (l'illimité [bli gvoul]) que l'âme acquiert en s'adonnant à la Torah et aux mitsvot en ce monde-ci demeure voilée.

Pourquoi attendre le décès ? Parce qu'en ce monde, les mitsvot sont mesurées et limitées. La Torah aussi : « Sa mesure est plus longue que la terre ». Elle a donc une mesure, même si cette mesure dépasse la terre. L'illimité [bli gvoul] que l'âme acquiert ici par la Torah et les mitsvot reste ainsi voilé.

וְגַם הַהִלּוּךְ דְּהַנְּשָׁמָה שע"י מִצְוַת פרי' ורבי', אַף שֶׁבְּעִנְיַן הַהוֹלָדָה הוּא גִּילּוּי כֹּחַ הא"ס, מ"מ, כֵּיוָן שֶׁגִּילּוּי כֹּחַ הא"ס שֶׁבָּזֶה הוּא בְּנוֹגֵעַ לְעִנְיַן מוּגְבָּל (הוֹלָדַת בָּנִים, אֶלָּא שֶׁהַהוֹלָדָה הִיא דּוֹר אַחַר דּוֹר עַד אֵין שִׁיעוּר), לָכֵן, גַּם ע"י קִיּוּם מִצְוָה זוֹ, עִנְיַן הַהִלּוּךְ הוּא בְּהֶעְלֵם.

Il en va de même de la marche que l'âme acquiert par la mitsva de « croître et multiplier » [piryah verivyah]. Certes, l'engendrement révèle la force de l'Ein Sof. Mais cette révélation porte ici sur une chose limitée (engendrer des enfants, même si l'engendrement se poursuit de génération en génération, sans fin). C'est pourquoi, même par l'accomplissement de cette mitsva, la marche reste voilée.

Même la mitsva d'avoir des enfants, qui révèle pourtant la force de l'Ein Sof, la révèle dans des enfants matériels, donc limités. La « marche » qu'elle procure reste voilée, elle aussi.

וּלְאַחֲרֵי שֶׁהַנְּשָׁמָה מְמַלֵּאת אֶת שְׁלִיחוּתָהּ בהאי עלמא וּבָא הַזְּמַן דאזלינן מינ', שֶׁהִיא הוֹלֶכֶת (וְיוֹצֵאת) מֵהַהַגְבָּלוֹת דהאי עלמא, אֲזַי מִתְגַּלֶּה לָהּ הַפְּנִימִיּוּת דהתומ"צ שֶׁעָסְקָה בעוה"ז, שֶׁהַפְּנִימִיּוּת דהתומ"צ הֵם בְּלִי גְּבוּל, וְאָז נַעֲשָׂה בָּהּ הָעִנְיָן דאזלינן (מְהַלֵּךְ) גַּם בְּגִילּוּי.

Mais une fois que l'âme a rempli sa mission en ce monde et que vient le temps où « nous partons de lui », où elle s'en va (et sort) des limites de ce monde, alors se révèle à elle l'intériorité de la Torah et des mitsvot auxquelles elle s'est adonnée ici-bas. Or cette intériorité est illimitée. Le « nous allons » (la marche) s'accomplit alors en elle de façon révélée, elle aussi.

Une fois sa mission accomplie, l'âme sort des limites du monde matériel. Alors seulement se révèle la dimension intérieure et infinie de la Torah et des mitsvot qu'elle a accomplies ici-bas, et elle « va » de façon manifeste.

וְזֶהוּ שֶׁיּוֹם הִסְתַּלְקוּת הַצַּדִּיקִים שֶׁעָסְקוּ בִּפְנִימִיּוּת הַתּוֹרָה נק' בְּשֵׁם יוֹם הִלּוּלָא (כְּמוֹ הִלּוּלָא דרשב"י, ועד"ז הוּא בְּנוֹגֵעַ לְיוֹם הַהִסְתַּלְקוּת דְּכָל הַצַּדִּיקִים שֶׁעָסְקוּ בִּפְנִימִיּוּת הַתּוֹרָה), כִּי ע"י הַלִּימוּד וְהָעֵסֶק בִּפְנִימִיּוּת הַתּוֹרָה, מִתְגַּלִּית בַּיּוֹם הַהִסְתַּלְקוּת הַפְּנִימִיּוּת והבל"ג, עִנְיַן ההילולא וְהַהִלּוּךְ.

Voilà pourquoi le jour du départ [histalkout] des tsadikim qui se sont adonnés à la dimension intérieure de la Torah [pnimiyout haTorah] est appelé « jour de hiloula » (ainsi la hiloula de Rachbi, et il en va de même pour le jour du départ de tous les tsadikim qui se sont adonnés à la pnimiyout haTorah). C'est que l'étude de la pnimiyout haTorah et l'engagement en elle font se révéler, au jour du départ, l'intériorité et l'illimité, c'est-à-dire la hiloula et la marche.

On comprend enfin pourquoi le jour du décès de Rachbi, comme celui de tout tsadik qui s'est consacré à la pnimiyout haTorah, s'appelle hiloula. Leur étude de la dimension intérieure de la Torah leur permet de révéler ce jour-là l'intériorité et l'illimité de la Torah et des mitsvot, c'est-à-dire la « marche ». Le commun des Juifs ne révélera ce degré qu'à l'époque de Machia'h. Le nom de hiloula désigne cette révélation de l'Ein Sof qu'ils ont fait descendre par la Torah et les mitsvot accomplies ici-bas.

ח) וּמְבֹאָר בַּעַל הַגְּאוּלָה בְּמַאֲמָר הנ"ל, שבהלולא (יִחוּד דכר וְנֻקְבָא) ג' עִנְיָנִים (בִּכְלָלוּת).

Le Baal HaGuéoula explique, dans le maamar cité, que la hiloula (l'union du masculin et du féminin [dekhar et Noukva]) comporte (de manière générale) trois aspects.

L'Admour HaEmtsaï distingue ensuite trois aspects de la hiloula, l'union du masculin et du féminin.

יִחוּד דכר וְנֻקְבָא לְמַעְלָה. דְּעִנְיַן דכר וְנֻקְבָא הוּא גַּם בְּהַנְּשָׁמוֹת כְּמוֹ שֶׁהֵם לְמַעְלָה קֹדֶם יְרִידָתָם לְמַטָּה. דִּשְׁנָם נְשָׁמוֹת שֶׁבִּבְחִינַת דכר וּנְשָׁמוֹת שֶׁבִּבְחִינַת נוקבא. וְהַיִּחוּד דְּהַנְּשָׁמוֹת שֶׁבִּבְחִינַת דכר עִם הַנְּשָׁמוֹת שֶׁבִּבְחִינַת נוקבא נק' הִלּוּלָא.

L'union du masculin et du féminin en haut. Le masculin et le féminin existent en effet aussi dans les âmes telles qu'elles sont en haut, avant de descendre ici-bas : il y a des âmes de l'ordre du masculin et des âmes de l'ordre du féminin. L'union des premières avec les secondes est appelée hiloula.

Le premier se situe en haut. Avant la descente, il y a des âmes « masculines » et des âmes « féminines », et leur union s'appelle hiloula.

L'union du masculin et du féminin en bas. Elle comporte elle-même deux aspects : l'union du masculin et du féminin au sens simple, et l'union de l'âme avec le corps [qui sont à l'image de l'homme et de la femme].

וְיִחוּד דכר וְנֻקְבָא לְמַטָּה. וּבָזֶה עַצְמוֹ שְׁנֵי עִנְיָנִים. יִחוּד דכר וְנֻקְבָא כִּפְשׁוּטָם וְיִחוּד הַנְּשָׁמָה עִם הַגּוּף [שֶׁהֵם דּוּגְמַת אִישׁ וְאִשָּׁה].

Le deuxième se situe en bas, sous deux formes : l'union effective d'un homme et d'une femme, et celle de l'âme et du corps.

Le troisième aspect de la hiloula est l'union de l'âme (masculin) avec le corps (féminin) qui aura lieu à la résurrection des morts. Cette hiloula est le degré le plus élevé, car l'essence [Atsmout] se révélera alors.

וְעִנְיַן הג' בְּהִלּוּלָא הוּא יִחוּד הַנְּשָׁמָה (דכר) עִם הַגּוּף (נוקבא) שיהי' בִּתְחִיַּת הַמֵּתִים. דְּהִלּוּלָא זוֹ הִיא דַּרְגָּא הכי נַעֲלִית, שֶׁאָז יהי' גִּילוּי הָעַצְמוּת.

Le troisième est l'union de l'âme et du corps à la té'hiyat hamétim, la résurrection des morts. C'est le plus élevé, car l'essence même d'Atsmout [Hachem] s'y révélera.

Or, la révélation qui aura lieu à la résurrection des morts consiste en ceci (comme on l'explique en plusieurs endroits, et aussi dans le maamar cité) : se révélera alors l'épanchement de l'essence qu'a produit l'accomplissement des mitsvot en ce monde.

וְהִנֵּה הַגִּילוּי שיהי' בִּתְחִיַּת הַמֵּתִים הוּא (כַּמְבוֹאָר בכ"מ, וְגַם בְּמַאֲמָר הנ"ל), שֶׁאָז תִּתְגַּלֶּה הַמְשָׁכַת הָעַצְמוּת שע"י קִיּוּם הַמִּצְוֹת בָּעוֹלָם הַזֶּה.

Cette révélation sera le fruit des mitsvot accomplies dans ce monde matériel.

Il en va comme de la hiloula expliquée plus haut (paragraphe 7), lors du départ des tsadikim qui se sont adonnés à la pnimiyout haTorah : elle est la révélation de l'intériorité et de l'illimité de la Torah et des mitsvot auxquelles ils se sont adonnés en ce monde.

וְהוּא ע"ד שֶׁנִּתְבָּאֵר לְעֵיל (סְעִיף ז) בְּעִנְיַן ההילולא שֶׁבְּהִסְתַּלְּקוּת הַצַּדִּיקִים שֶׁעָסְקוּ בִּפְנִימִיּוּת הַתּוֹרָה, שֶׁהוּא גִּילוּי הַפְּנִימִיּוּת וְהַבְּלִי גְּבוּל דהתומ"צ שֶׁעָסְקוּ בעוה"ז.

Elle rejoint donc la hiloula des tsadikim de la pnimiyout haTorah : le jour de leur décès révèle déjà l'intériorité de la Torah et des mitsvot accomplies ici-bas.

À ceci près qu'à présent, la révélation ne se reçoit que par le départ de l'âme hors du corps, tandis que dans l'avenir elle aura lieu aussi dans le corps matériel (et la révélation elle-même sera plus élevée, puisque ce sera alors la révélation de l'essence, comme on l'a dit).

אֶלָּא שֶׁעַכְשָׁיו, בִּכְדֵי לְקַבֵּל אֶת הַגִּילוּי הוּא ע"י הִסְתַּלְקוּת הַנְּשָׁמָה מֵהַגּוּף, ולע"ל יהי' גִּילוּי זֶה גַּם בַּגּוּף הַגַּשְׁמִי (וְגַם הַגִּילוּי עַצְמוֹ יהי' נַעֲלֶה יוֹתֵר, שֶׁאָז יהי' גִּילוּי הָעַצְמוּת, כנ"ל).

À une différence près. Aujourd'hui, cette révélation ne se reçoit qu'au moment où l'âme quitte le corps. À la té'hiyat hamétim, elle se fera dans le corps matériel lui-même, et elle sera plus haute, puisque c'est l'essence de Hachem qui se révélera.

On peut dire que l'une des raisons pour lesquelles la troisième hiloula est exposée dans le discours commençant par « Pour comprendre la notion de la hiloula de Rachbi » est d'y faire allusion : la grandeur des tsadikim dont l'occupation principale est de révéler la pnimiyout haTorah se manifeste de deux manières.

וְיֵשׁ לוֹמַר, דְּמֵהַטְּעָמִים שֶׁהָעִנְיָן דְּהִלּוּלָא הג' מְבוּאָר בְּהַדְּרוּשׁ ד"ה לְהָבִין עִנְיָן הִלּוּלָא דרשב"י, הוּא, לְרַמֵּז, שֶׁמַּעֲלַת הַצַּדִּיקִים שֶׁעִקַּר עִסְקָם הוּא לְגַלּוֹת פְּנִימִיּוּת הַתּוֹרָה הוּא בִּשְׁנֵי עִנְיָנִים.

Une question se pose : que fait ce troisième aspect dans un maamar consacré à la hiloula de Rachbi ? Il y a là une allusion. L'œuvre des tsadikim voués à révéler la pnimiyout haTorah a deux aspects.

D'une part, leur jour de départ est appelé « jour de hiloula », car l'intériorité et l'illimité de la Torah et des mitsvot se révèlent alors, comme on l'a longuement expliqué plus haut.

שֶׁיּוֹם הַהִסְתַּלְקוּת שֶׁלָּהֶם נק' בְּשֵׁם יוֹם הִלּוּלָא, לְפִי שֶׁאָז מִתְגַּלֶּה הַפְּנִימִיּוּת והבל"ג בהתומ"צ, כנ"ל בַּאֲרוּכָה.

Premier aspect : le jour de leur décès est une hiloula, car ils révèlent alors l'intériorité et l'illimité de la Torah et des mitsvot.

D'autre part, par leur service [avoda], qui consiste à révéler la pnimiyout haTorah, l'illimité de la Torah et des mitsvot se révèle [chez eux, et par eux il se révèle quelque peu aussi à tous ceux qui leur sont liés] y compris dans l'âme telle qu'elle est revêtue dans le corps matériel, et dans le corps matériel lui-même, à la manière de ce qui aura lieu à la résurrection des morts.

וְגַם, שע"י עֲבוֹדָתָם לְגַלּוֹת פְּנִימִיּוּת הַתּוֹרָה, מִתְגַּלֶּה [אֶצְלָם, וְעַל יָדָם מִתְגַּלֶּה קְצָת גַּם לְכָל הַשַּׁיָּכִים אֲלֵיהֶם] הבל"ג דתומ"צ גַּם בְּהַנְּשָׁמָה כְּמוֹ שֶׁהִיא מְלוּבֶּשֶׁת בַּגּוּף הַגַּשְׁמִי, וְגַם בַּגּוּף הַגַּשְׁמִי עַצְמוֹ, ע"ד שיהי' בתחה"מ.

Second aspect : de leur vivant déjà, leur travail fait paraître cet illimité alors que l'âme est dans le corps. Il se révèle en eux et, dans une certaine mesure, chez tous ceux qui leur sont liés. Il touche l'âme revêtue du corps et le corps lui-même : c'est une image, à un moindre niveau, de la té'hiyat hamétim.

וְיֵשׁ לְהוֹסִיף, שֶׁהַגִּילוּי דִּשְׁנֵי הָעִנְיָנִים, גַּם עִנְיַן ההילולא דְּהִסְתַּלְּקוּת, הוּא בְּהַנְּשָׁמָה כְּמוֹ שֶׁמְּלֻבֶּשֶׁת בַּגּוּף. אֶלָּא שֶׁבַּתְּחִלָּה, גִּילוּי הבל"ג לְהָאָדָם הוּא ע"י שֶׁהוּא בִּתְנוּעָה דְּבִטּוּל, שֶׁיּוֹצֵא מִמְּצִיאוּתוֹ – ע"ד עִנְיַן הַהִסְתַּלְּקוּת, ועי"ז, מִתְגַּלֶּה אח"כ הבל"ג גַּם בְּהַמְּצִיאוּת דְּהָאָדָם – ע"ד הַגִּילוּי שיהי' בתחה"מ.

On peut ajouter que la révélation des deux aspects, y compris la hiloula du départ, a lieu dans l'âme telle qu'elle est revêtue dans le corps. Simplement, l'illimité se révèle d'abord à l'homme parce qu'il est dans un mouvement d'annulation de soi [bitoul] et sort de sa propre existence [metsiout] , à la manière du départ. Par là, l'illimité se révèle ensuite aussi dans l'existence même de l'homme , à la manière de la révélation qui aura lieu à la résurrection des morts.

Bien plus, les deux aspects peuvent se vivre avant le décès. D'abord par le bitoul, l'annulation de soi : l'homme fait abstraction de ses propres limites, comme l'âme quitte le corps au décès. Ensuite, une fois ce bitoul accompli, il peut révéler l'illimité au sein même de son existence. C'est l'image de la té'hiyat hamétim, où le corps gardera des limites qui exprimeront l'illimité de Hachem.

ט) וְהִנֵּה מהנ"ל מוּבָן, דִּבְהֶהְלוּךְ הנ"ל (עלי' בִּבְחִינַת א"ס וּבְלִי גְּבוּל) שֶׁנַּעֲשָׂה עַל יְדֵי קִיּוּם התומ"צ בָּעוֹלָם הַזֶּה, ג' מַדְרֵיגוֹת.

Or, il ressort de ce qui précède que la marche dont on a parlé (l'élévation au degré de l'infini et de l'illimité), opérée par l'accomplissement de la Torah et des mitsvot en ce monde, comporte trois degrés.

Il en ressort que cette « marche » vers l'Ein Sof, par la Torah et les mitsvot, comporte trois degrés.

דְּבַהַנְּשָׁמוֹת שֶׁעוֹסְקִים רַק בְּנִגְלֶה דְּתוֹרָה, הַהְלוּךְ הוּא בְּהֶעְלֵם. כִּי מִצַּד בְּחִינַת הַחִיצוֹנִיּוּת (נִגְלֶה דְּתוֹרָה), התומ"צ הֵם בִּמְדִידָה וְהַגְּבָלָה. וְגִילוּי הַבְּלִי גְּבוּל שֶׁנִּמְשַׁךְ ע"י קִיּוּם התומ"צ בעוה"ז יהי' בְּעִיקָּר לע"ל.

Chez les âmes qui s'adonnent seulement à la partie révélée de la Torah [niglé], la marche est voilée. Du point de vue de l'extériorité (le niglé), la Torah et les mitsvot sont en effet soumises à la mesure et à la limite. La révélation de l'illimité qui est attirée par l'accomplissement de la Torah et des mitsvot en ce monde aura lieu, pour l'essentiel, dans l'avenir.

Premier degré : l'infini voilé par la limite. Chez ceux qui ne s'occupent que du niglé, la partie révélée de la Torah, l'infini reste voilé, dans ce monde et même à leur décès. Le niglé ne touche en effet que ce qui est mesuré, comme le récit littéral du Tanakh ou les règles concrètes d'une mitsva, par exemple la fabrication des téfilines. Leur illimité ne se révélera qu'à la venue de Machia'h.

Chez les âmes qui s'adonnent à la pnimiyout haTorah, la révélation de l'illimité de la Torah et des mitsvot (la marche) a lieu dès le moment de leur départ, et de même tant qu'elles sont ici-bas, par le mouvement de bitoul et la sortie hors de leur existence.

וּבְהַנְּשָׁמוֹת שֶׁעוֹסְקִים בִּפְנִימִיּוּת הַתּוֹרָה, גִּילוּי הַבְּלִי גְּבוּל דהתומ"צ (עִנְיַן הֶהְלוּךְ) הוּא גַּם בְּעֵת הִסְתַּלְּקוּתָם, ועד"ז בִּהְיוֹתָם לְמַטָּה ע"י תְּנוּעַת הַבִּיטּוּל וְהַיְּצִיאָה מִמְּצִיאוּתָם.

Deuxième degré : l'infini révélé quand la limite est levée. Chez ceux qui s'adonnent à la pnimiyout haTorah, l'infini se révèle à leur décès, et même avant, par le bitoul qui les fait sortir de leurs limites.

Et par là on parvient ensuite à un degré plus élevé : la révélation de l'illimité de la Torah et des mitsvot se produit aussi dans leur existence même.

ועי"ז בָּאִים אח"כ לְמַדְרֵיגָה נַעֲלֵית יוֹתֵר, שֶׁגִּילוּי הַבְּלִי גְּבוּל דהתומ"צ הוּא גַּם בְּהַמְּצִיאוּת שֶׁלָּהֶם.

Troisième degré : l'infini révélé au sein même de la limite. Une fois le bitoul accompli, l'illimité de la Torah et des mitsvot pénètre jusque dans leurs propres limites, comme à la té'hiyat hamétim.

On peut dire qu'il en va de même pour « Il a délivré mon âme en paix » : on y trouve (l'équivalent de) ces trois degrés.

וְיֵשׁ לוֹמַר, שעד"ז הוּא גַּם בְּהָעִנְיָן דְּפָדָה בְּשָׁלוֹם נַפְשִׁי, שֶׁיֵּשׁ בּוֹ (דּוּגְמַת) ג' מַדְרֵיגוֹת אֵלֶּה.

« Pada béchalom nafchi », l'annulation de l'ennemi et sa transformation, comporte lui aussi trois degrés, parallèles à ceux-ci. Mais il faut d'abord expliquer ce qui produit cette paix : on n'en a vu jusqu'ici que l'effet.

Voici l'explication. « Il a délivré mon âme en paix » dans sa pleine vérité, c'est que l'adversaire s'annule totalement, comme on l'a expliqué plus haut (paragraphe 2) dans le maamar du Baal HaGuéoula. Cette pleine vérité s'accomplit par la révélation de la Yé'hida.

וְהָעִנְיָן הוּא, דַּאֲמִיתִּית הָעִנְיָן דְּפָדָה בְּשָׁלוֹם נַפְשִׁי, שֶׁהַמְנַגֵּד מִתְבַּטֵּל לְגַמְרֵי, כַּמְבוֹאָר לְעֵיל (סְעִיף ב) מֵהַמַּאֲמָר דְּבַעַל הַגְּאוּלָּה, הוּא ע"י גִּילוּי הַיְחִידָה.

Sa source est la Yé'hida, l'essence de l'âme : c'est sa révélation qui annule entièrement l'ennemi.

Car le niveau de 'Haya a son vis-à-vis dans le côté opposé [le'oumat zé]. C'est pourquoi sa révélation n'exclut ni n'annule totalement les volontés étrangères de la Néfech animale : elle fait seulement que la

דְּבְחִינַת חי', כֵּיוָן שֶׁיֵּשׁ כְּנֶגְדָּהּ לעו"ז, לָכֵן הַגִּילוּי שֶׁלָּהּ אֵינוֹ שׁוֹלֵל וּמְבַטֵּל לְגַמְרֵי הָרְצוֹנוֹת זָרִים דְּנֶפֶשׁ הַבַּהֲמִית, וְהוּא רַק שֶׁהָרָצוֹן

לֶאֱלֹקוּת (דִּבְחִינַת חי') מִתְגַּבֵּר עַל הָרְצוֹנוֹת דנה"ב.

volonté tournée vers la Divinité (celle du niveau de 'Haya) l'emporte sur les volontés de la Néfech animale.

Le niveau juste au-dessous, la 'Haya, exprime la volonté du Juif de s'attacher à Hachem, au-delà de la raison. Mais ce niveau a son pendant du côté de la klipa, le côté opposé à la sainteté. Sa révélation n'empêche donc pas l'âme animale de connaître plus tard sa propre « volonté au-delà de la raison ». Si l'homme n'éprouve plus alors de désirs étrangers, c'est seulement que son désir de Divinité l'emporte. Telle était la paix de David : ses ennemis vaincus restaient des ennemis.

וּבְכָדֵי שיהי' בִּיטּוּל הָרְצוֹנוֹת דנה"ב הוּא ע"י גִּילוּי הַיְחִידָה. דְּכֵיוָן שֶׁבְּחִינַת הַיְחִידָה אֵין כְּנֶגְדָּהּ לעו"ז, בָּבוּאָה דבבואה לית להו, לָכֵן ע"י גִּילוּי הַיְחִידָה מִתְבַּטֵּל הלעו"ז מִמֵּילָא.

Pour que les volontés de la Néfech animale soient annulées, il faut la révélation de la Yé'hida. Le niveau de Yé'hida n'a en effet aucun vis-à-vis dans le côté opposé : « un reflet de reflet, ils n'en ont pas ». C'est pourquoi la révélation de la Yé'hida annule d'elle-même le côté opposé.

La Yé'hida, elle, n'a aucun pendant dans la klipa. Elle annule donc d'elle-même les désirs de l'âme animale. Le maamar cite la Guemara : les forces nuisibles n'ont pas d'« ombre d'une ombre ». Selon la 'Hassidout, cette expression désigne la Yé'hida, niveau où la klipa n'existe pas. On comprend alors pourquoi la forme ultime de cette paix attendra la venue de Machia'h.

וְזֶהוּ שֶׁאֲמִתִּית הָעִנְיָן דְּפָדָה בְּשָׁלוֹם נַפְשִׁי יהי' בְּבִיאַת הַמָּשִׁיחַ דַּוְקָא, כִּי כְּמוֹ שֶׁבָּאָדָם, בִּיטּוּל הלעו"ז שֶׁבּוֹ הוּא ע"י גִּילוּי הַיְחִידָה דַּוְקָא, עד"ז הוּא בִּכְלָלוּת הָעוֹלָם, שֶׁדַּוְקָא ע"י מָשִׁיחַ, שֶׁהוּא הַיְחִידָה דִּכְלָלוּת הַהִשְׁתַּלְשְׁלוּת, יהי' בִּיטּוּל הסט"א לְגַמְרֵי.

C'est pourquoi « Il a délivré mon âme en paix » ne se réalisera dans sa pleine vérité qu'à la venue de Machia'h. Chez l'homme, le côté opposé qui est en lui n'est annulé que par la révélation de la Yé'hida. Il en va de même pour le monde dans son ensemble : c'est précisément par Machia'h, la Yé'hida de l'ensemble de l'enchaînement des mondes [hichtalchelout], que l'autre côté [sitra a'hra] sera totalement annulé.

Chez l'individu, seule la révélation de sa Yé'hida annule la klipa de son âme animale. De même, pour la création entière, il faut que se révèle sa Yé'hida, et selon la Kabbalah, c'est Machia'h.

אֶלָּא שמ"מ, כֵּיוָן שֶׁכָּל הַגִּילוּיִים דלע"ל תְּלוּיִים בְּמַעֲשֵׂינוּ וַעֲבוֹדָתֵינוּ עַכְשָׁיו, גַּם הָעִנְיָן דְּבִטּוּל הסט"א ע"י גִּילוּי יְחִידָה הַכְּלָלִית שיהי' לע"ל,

Toutefois, toutes les révélations du futur dépendent de nos actes et de notre service [avoda] dès à présent. L'annulation de la sitra a'hra par la révélation de la Yé'hida générale, qui aura lieu dans le futur, passe

donc elle aussi par l'homme qui révèle la Yé'hida qui est en lui : c'est ainsi que s'annulent les volontés étrangères de sa Néfech animale.

הוּא ע"י שֶׁהָאָדָם מְגַלֶּה אֶת הַיְחִידָה שֶׁבּוֹ, שעי"ז מִתְבַּטְּלִים הָרְצוֹנוֹת זָרִים דְּנַפְשׁוֹ הַבַּהֲמִית.

Puisque cela n'arrivera qu'avec Machia'h, on pourrait croire qu'il n'y a rien à préparer. Mais l'Admour Hazakène enseigne dans le Tanya que toutes les révélations de la venue de Machia'h dépendent de nos actes, maintenant, au temps de la galout, l'exil. L'annulation de la klipa par Machia'h, la « Yé'hida générale », passe donc par le Juif qui révèle dès aujourd'hui sa propre Yé'hida et annule les désirs étrangers de son âme animale.

En particulier, lorsqu'il opère aussi, par la révélation de sa Yé'hida, l'annulation - dans une certaine mesure - de la sitra a'hra chez autrui. Ainsi David Ha-Mélekh : par son service, il a obtenu qu'Amasaï lui-même lui dise « Paix, paix à toi, et paix à ceux qui t'aident », et que les hommes d'Avchalom eux-mêmes prient pour la victoire de David.

וּבִפְרָט, כשע"י גִּילוּי הַיְחִידָה שֶׁלּוֹ הוּא פּוֹעֵל גַּם (בְּמִדָּה) בִּיטּוּל הסט"א שֶׁבְּזוּלָתוֹ. וּכְמוֹ דָּוִד הַמֶּלֶךְ, שע"י עֲבוֹדָתוֹ פָּעַל שֶׁגַּם עֲמָשַׂי אָמַר לוֹ שָׁלוֹם שָׁלוֹם לְךָ וְשָׁלוֹם לְעוֹזְרֶיךָ, וְשֶׁגַּם אַנְשֵׁי אַבְשָׁלוֹם הִתְפַּלְּלוּ לְנִצְחוֹנוֹ שֶׁל דָּוִד.

Cette préparation est d'autant plus efficace qu'on annule aussi, dans une certaine mesure, la klipa d'autrui. Ainsi David amena Amassaï, pourtant son ennemi, à lui souhaiter la paix, et les hommes d'Avchalom à prier pour sa victoire.

Or, à présent, toutes choses sont soumises à la limite. C'est pourquoi le don total de soi [mesirout néfech] qui découle de la révélation de la Yé'hida porte lui aussi sur un domaine limité. [C'est ce qu'on a expliqué plus haut (paragraphe 7) à propos de la révélation de la force de l'Infini [Ein Sof] dans l'engendrement : l'Infini s'y révèle dans un domaine limité.]

וְהִנֵּה כֵּיוָן שֶׁעַכְשָׁיו כָּל הָעִנְיָנִים הֵם בְּהַגְבָּלָה, לָכֵן, גַּם עִנְיַן המס"נ שֶׁמִּצַּד גִּילוּי הַיְחִידָה הוּא בְּנוֹגֵעַ לְעִנְיָן מוּגְבָּל. [וע"ד שֶׁנִּתְבָּאֵר לְעֵיל (סְעִיף ז) בְּעִנְיַן גִּילוּי כֹּחַ הא"ס שֶׁבַּהוֹלָדָה, שֶׁהַגִּילוּי דא"ס הוּא בְּעִנְיָן מוּגְבָּל.]

Dès à présent, la Yé'hida se révèle par la mesirout nefech, littéralement le « don total de soi », c'est-à-dire ici le fait d'aller au-delà de ses propres limites. Mais comme tout est limité aujourd'hui, cette révélation ne porte que sur des domaines déterminés. On retrouve le schéma des enfants : un illimité qui s'exprime dans un domaine limité.

On en déduit que la révélation de la Yé'hida générale du futur passe certes par la révélation de la Yé'hida à présent, mais que celle d'à présent reste sans commune mesure avec la révélation de la Yé'hida générale du futur.

וּמִזֶּה מוּבָן, דַּהֲגַם שֶׁגִּילוּי הַיְחִידָה הַכְּלָלִית דלע"ל הוּא ע"י גִּילוּי הַיְחִידָה עַכְשָׁיו, מ"מ, גִּילוּי הַיְחִידָה עַכְשָׁיו לְגַבֵּי גִּילוּי הַיְחִידָה הַכְּלָלִית דלע"ל הוּא בְּאֵין עֲרוֹךְ.

La révélation de la Yé'hida de l'individu en exil provoque celle de la création entière, mais celle-ci lui est infiniment supérieure.

ועד"ז הוא בְּנוֹגֵעַ לִפְדָּה בְּשָׁלוֹם נַפְשִׁי שהי' אֵצֶל דָּוִד, דְּכֵיוָן שהפדי' בְּשָׁלוֹם שֶׁלּוֹ הָיְתָה רַק בְּנוֹגֵעַ לְכַמָּה אֲנָשִׁים (עֲמָשַׂי, אַנְשֵׁי אַבְשָׁלוֹם וכו') וְלֹא בִּכְלָלוּת הָעוֹלָם (דְּבִכְלָלוּת הָעוֹלָם הָיוּ מְנַגְּדִים), לָכֵן, הוא בְּאֵין עֲרוֹךְ כְּלָל לְגַבֵּי הפדי' בְּשָׁלוֹם דלע"ל, שֶׁלֹּא יִהְיוּ בָּהּ הַגְּבָלוֹת.

Il en va de même pour « Il a délivré mon âme en paix » tel que David l'a vécu. Sa délivrance en paix ne concernait que quelques personnes (Amasaï, les hommes d'Avchalom, etc.), non le monde dans son ensemble (car, dans l'ensemble du monde, il y avait des adversaires). Elle est donc absolument sans commune mesure avec la délivrance en paix du futur, qui ne connaîtra aucune limite.

Premier degré : l'infini occulté par la limite. Chez David, cette paix n'a touché que quelques personnes, comme Amassaï et les hommes d'Avchalom ; le reste du monde lui restait hostile. Elle est donc sans commune mesure avec la paix sans limite de la venue de Machia'h, de même que la Yé'hida révélée en exil l'est avec sa révélation future.

וְהַמְשָׁכַת הפדי' בְּשָׁלוֹם דלע"ל (בְּלִי גְּבוּל) ע"י הפדי' דְּשָׁלוֹם דְּדָוִד (שֶׁהִיא בְּנוֹגֵעַ לְעִנְיָנִים מוּגְבָּלִים) הוא ע"ד הַמְשָׁכַת עִנְיַן הַהִלּוּךְ וְהַבְּלִי גְּבוּל ע"י קִיּוּם התומ"צ בעוה"ז בְּאֵלּוּ הָעוֹסְקִים רַק בְּנִגְלֶה דְּתוֹרָה.

L'épanchement de la délivrance en paix du futur (illimitée) par la délivrance en paix de David (qui porte sur des domaines limités) est comparable à ceci : ceux qui ne s'occupent que de la partie révélée de la Torah [niglé] attirent la marche [hilou'h] et l'illimité en accomplissant la Torah et les mitsvot en ce monde-ci.

Ce degré correspond à ceux qui ne s'occupent que du niglé. Leur Torah et leurs mitsvot, limitées, produiront la révélation de l'illimité à la venue de Machia'h, une révélation infiniment supérieure à ce qui l'aura produite. De même, chez David, pada bechalom nafchi ne s'est exprimé que de façon limitée ; à la venue de Machia'h, il s'exprimera sans limites.

וְהָעִנְיָן דְּפָדָה בְּשָׁלוֹם נַפְשִׁי שֶׁבַּהַגְּאוּלָה דיו"ד כִּסְלֵו [ועד"ז בְּהַגְּאֻלָּה די"ט כִּסְלֵו ודי"ב תַּמּוּז], כֵּיוָן שֶׁהַגְּאֻלָּה הִיא בְּנוֹגֵעַ לִפְנִימִיּוּת הַתּוֹרָה, הַיְחִידָה דְּתוֹרָה, לָכֵן, הָעִנְיָן דְּפָדָה בְּשָׁלוֹם נַפְשִׁי שֶׁבַּגְּאֻלָּה זוֹ, אֵין בּוֹ מְדִידוֹת וְהַגְּבָלוֹת, וְהוא בְּנוֹגֵעַ לְכָל הָעִנְיָנִים.

Quant à « Il a délivré mon âme en paix » dans la délivrance du Youd Kislev [et de même dans celle du Youd-Tèt Kislev et dans celle du Youd-Beth Tamouz] : cette délivrance concerne la dimension intérieure de la Torah [pnimiyout haTorah], la Yé'hida de la Torah. C'est pourquoi « Il a délivré mon âme en paix », dans cette délivrance, ne connaît ni mesure ni limite, et s'étend à toutes choses.

La délivrance du Youd Kislev, comme celles du Youd-Tèt Kislev et du Youd-Beth Tamouz, est liée à la pnimiyout haTorah, la Yé'hida de la Torah. Voilà pourquoi sa paix ne connaît pas de limite et peut se révéler dès maintenant dans tous les domaines, même en exil. Cela se fait de deux manières, qui forment le deuxième et le troisième degré : l'infini révélé quand le bitoul ôte la limite, puis l'infini introduit dans les limites mêmes de la personne. Nous pouvons maintenant répondre à la deuxième question : comment le 9 Kislev, yom hiloula de l'Admour HaEmtsaï, permet-il au 10 Kislev d'atteindre la paix qui sera celle de la venue de Machia'h ?

וְזֶהוּ שֶׁיּוֹם הַתְּשִׁיעִי בְּכִסְלֵו, יוֹם הַהִילּוּלָא, הוּא הָעֶרֶב דְּיוֹם הַגְּאוּלָה, כִּי ע"י שֶׁהַגִּילּוּי דְּפָדָה בְּשָׁלוֹם נַפְשִׁי הי' לְאַחֲרֵי קְדִימַת הָעֲבוֹדָה דְּהִלּוּלָא שֶׁל בַּעַל הַגְּאוּלָה, עִנְיַן הַבִּיטּוּל (שֶׁבְּדוֹמֶה לְהִסְתַּלְּקוּת), הִמְשִׁיךְ גִּילּוּי זֶה (הַגִּילּוּי דְּפָדָה בְּשָׁלוֹם נַפְשִׁי שֶׁלְּמַעְלָה מִמִּדִּידָה וְהַגְּבָלָה) גַּם בְּהַמְּציאוּת דְּכָל הַשַּׁיָּכִים אֵלָיו.

Voilà pourquoi le Tet Kislev, jour de la hiloula, est la veille du jour de la délivrance. La révélation de « Il a délivré mon âme en paix » est en effet venue après le service de la hiloula du Baal HaGuéoula, qui l'a précédée - c'est-à-dire l'annulation de soi [bitoul] (semblable au départ [histalkout]). Par là, il a attiré cette révélation (celle de « Il a délivré mon âme en paix », qui dépasse mesure et limite) jusque dans l'existence même de tous ceux qui lui sont liés.

Voici la réponse à la deuxième question. Le décès d'un tsadik de la pnimiyout haTorah est une hiloula, parce qu'en quittant le corps son âme révèle l'illimité de la Torah et des mitsvot. Ce tsadik permet aussi, à lui-même et à ceux qui lui sont liés, de vivre cette révélation de leur vivant. C'est ce que laissait entendre la mention de la té'hiyat hamétim dans le maamar sur Rachbi. Cela se fait en deux temps : d'abord le « départ », le bitoul qui fait sortir de toute limite ; ensuite l'entrée de l'illimité dans les limites mêmes de la personne. Le premier temps conditionne le second. Or le 9 Kislev, veille du 10, est le yom hiloula de l'Admour HaEmtsaï. Quand nous entrons dans le 10 Kislev, c'est-à-dire dans la paix complète et la transformation des klipot par la révélation de l'Ein Sof, le « départ » a déjà été accompli par lui, pour lui et pour tous ceux qui lui sont liés. Cette paix peut donc se révéler au sein même de leurs limites.

שֶׁלָּכֵן, כְּדֵי לְקַבֵּל גִּילּוּי זֶה, אֵין צְרִיכָה לִהְיוֹת הַכָּנָה דְּבִטּוּל וִיצִיאָה מֵהַמְּצִיאוּת, וְאֵין הַדָּבָר תָּלוּי אֶלָּא בִּרְצוֹן, וּבִיכָלְתּוֹ שֶׁל כָּל אֶחָד (גַּם לִפְנֵי שֶׁיֵּצֵא מִמַּצָּבוֹ) לִפְדּוֹת אֶת עַצְמוֹ בְּאֹפֶן דְּפָדָה בְּשָׁלוֹם נַפְשִׁי, שָׁלוֹם בְּתַכְלִית הַשְּׁלֵימוּת,

C'est pourquoi, pour recevoir cette révélation, nul besoin de s'y préparer par l'annulation et la sortie de son existence. Cela ne dépend que de la volonté : chacun a le pouvoir (même avant d'être sorti de son état) de se délivrer lui-même à la manière de « Il a délivré mon âme en paix », une paix dans sa perfection absolue,

D'où la conséquence : pour recevoir le 10 Kislev cette révélation, il n'est plus nécessaire de sortir d'abord de ses limites et d'atteindre le bitoul complet, puisque le 9 Kislev l'a précédée. Il suffit de le vouloir. Chacun peut, avant même d'y être parvenu, « se délivrer lui-même » : les désirs étrangers de son âme animale sont éliminés et changés

en désirs positifs. C'est la paix parfaite, où plus aucune guerre n'est possible.

et par là de délivrer aussi le monde entier, par la guéoula véritable et complète, par Machia'h notre juste, bientôt et vraiment de nos jours, très prochainement, vraiment.

C'est pourquoi, pour recevoir cette révélation, il faut s'y préparer par l'annulation de soi [bitoul] et par la sortie hors de sa propre existence. Or cela ne dépend que de la volonté. Chacun a le pouvoir (même avant d'être sorti de son état) de se délivrer lui-même à la manière de « Il a délivré dans la paix mon âme » [Padah béchalom nafchi], dans une perfection absolue. Par là, chacun peut aussi délivrer le monde entier, par la guéoula véritable et complète, par notre juste Machia'h, rapidement et de nos jours, réellement, et sans tarder, réellement.

Avec l'aide de Hachem Pour le mérite du Rav, le 'hassid, le tamim Aharon ben 'Hana pour une guérison complète et prochaine, et pour qu'il recouvre entièrement sa vigueur

ועי"ז לִפְדּוֹת גַּם אֶת כָּל הָעוֹלָם, בַּגְּאוּלָה הָאֲמִיתִּית וְהַשְּׁלֵימָה ע"י מָשִׁיחַ צִדְקֵנוּ, בִּמְהֵרָה בְּיָמֵינוּ מַמָּשׁ ובעגלא דידן מַמָּשׁ.

שֶׁלָּכֵן, כְּדֵי לְקַבֵּל גִּילוּי זֶה, הֲכָנָה דְּבִטּוּל וִיצִיאָה מֵהַמְּצִיאוּת, וְאֵין הַדָּבָר תָּלוּי אֶלָּא בִּרְצוֹן, וּבִיכָלְתּוֹ שֶׁל כָּל אֶחָד (גַּם לִפְנֵי שֶׁיֵּצֵא מִמַּצָּבוֹ) לִפְדּוֹת אֶת עַצְמוֹ בְּאֹפֶן דְּפָדָה בְּשָׁלוֹם נַפְשִׁי, בְּתַכְלִית הַשְּׁלֵימוּת, ועי"ז לִפְדּוֹת גַּם אֶת כָּל הָעוֹלָם בַּגְּאוּלָה הָאֲמִיתִּית וְהַשְּׁלֵימָה ע"י מָשִׁיחַ צִדְקֵנוּ, בִּמְהֵרָה בְּיָמֵינוּ מַמָּשׁ ובעגלא דידן מַמָּשׁ.

ב"ה לִזְכּוּת הרה"ת אַהֲרֹן בֶּן חַנָּה לִרְפוּאָה שְׁלֵמָה וּקְרוֹבָה וְיַחֲזוֹר לְאֵיתָנוֹ לְגַמְרֵי

SYNTHÈSE

Établie par intelligence artificielle à partir du maamar.

La leçon

La paix véritable, ce n'est pas seulement l'absence de guerre. C'est un adversaire qui s'annule et, mieux encore, qui devient un ami. Chez David, cette paix restait intérieure et cachée. Elle se révélera avec Machia'h. La guéoula du 10 Kislev porte déjà cette paix de façon révélée. Sa veille, le 9 Kislev, est le jour de la hilloula de l'Admour HaEmtsaï. Son annulation de soi [bitoul] et sa révélation de la dimension intérieure de la Torah [pnimiyout haTorah] font descendre l'illimité jusque dans ce monde. Seul le niveau le plus essentiel de l'âme [Yé'hida] annule l'adversaire. Le maamar précise que cela ne dépend que de la volonté.

Dans le service d'Hachem

La Torah et les mitsvot accomplies ici-bas, dans la matière, attirent l'illimité, même quand il reste caché. L'étude de la pnimiyout haTorah le révèle déjà, par le bitoul et la sortie de sa propre existence. Il ne s'agit pas seulement que la volonté de la Néfech divine l'emporte sur la Néfech animale : la paix véritable vient de la Yé'hida, qui annule les volontés étrangères.

Avec soi-même

Une victoire sur ses penchants n'est pas encore la paix. David avait gagné toutes ses guerres, et il restait pourtant « un homme de guerres » : un ennemi vaincu peut toujours se réveiller. Le travail sur soi vise plus loin. Il s'agit de révéler sa Yé'hida, pour que l'opposition intérieure s'annule et se transforme. Le maamar l'affirme : chacun en a le pouvoir dès maintenant, par sa volonté.

Avec les autres

La paix avec autrui suit le même modèle. Par son service, David a amené Amasaï à lui dire « Paix, paix à toi », et les hommes d'Avchalom ont eux-mêmes prié pour sa victoire. Révéler sa Yé'hida touche donc aussi son entourage : l'adversaire peut devenir un ami. Et celui qui se délivre lui-même en paix contribue à délivrer le monde entier par la guéoula.